

Forlin Olivier, *Le Fascisme : historiographie et enjeux mémoriels*, Paris, La Découverte, 2013, 405 p., 26 €

Stéphanie Prezioso

DANS **VINGTIÈME SIÈCLE. REVUE D'HISTOIRE** 2014/2 N° 122 , PAGES 192] À 201]

ÉDITIONS **PRESSES DE SCIENCES PO**

ISSN 0294-1759

ISBN 9782724633856

DOI 10.3917/ving.122.0192j

Date de mise en ligne : 01/04/2014

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2014-2-page-192j?!lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Librairie

En guerre

SCHIEPERS SYBILLE (dir.), *Prisoners of War*, Oxford, Oxford University Press, 2010, 342 p., 64 £.

Les recherches anglo-saxonnes sur la captivité de guerre sont fertiles, comme en témoignent les dix-neuf contributions réunies dans cet ouvrage. Dirigé, introduit et conclu par Sibylle Scheipers, alors qu'elle dirigeait les *Studies of the Changing Character of War Programme* à l'Université d'Oxford, celui-ci est issu du colloque organisé en 2007 sur ce sujet. Son intérêt pour l'historien (français) tient moins au traitement louable mais finalement problématique de la longue durée (le prisonnier est étudié en tant que personne physique et membre d'une communauté ennemie, et ce des croisades à la « guerre contre le terrorisme » menée au 21^e siècle), qu'à la nature des interrogations qui parcourent l'ensemble des contributions : six juristes et six historiens, quatre spécialistes des relations internationales, trois des questions de défense et de sécurité interrogent le droit dans les conflits armés à partir de la définition du prisonnier de guerre à protéger et de la capacité de l'État à agir comme puissance normative légitime à travers notamment sa détermination politique à appliquer le droit humanitaire. Les espaces et thématiques examinés sortent du cadre européen-centré pour suivre les vicissitudes du statut du prisonnier de guerre à l'épreuve de la mondialisation et des guerres asymétriques : si les deux premières parties consacrées à l'émergence de normes juridiques et morales avant 1945 (cinq contributions) puis aux prisonniers sur différents fronts lors de la Seconde Guerre mondiale (trois contributions) adoptent quasi exclusivement une perspective européenne, les deux suivantes sur les détenus dans les conflits irréguliers (quatre contributions) ainsi que sur les problèmes et défis

contemporains posés par les guerres nouvelles (sept contributions) braquent la focale d'analyse sur des territoires (Afrique, Algérie, Tchétchénie, Irak) et des problématiques qui confrontent le corpus pratico-juridique européen aux guerres coloniales et infra-étatiques, au retour du mercenariat et à la capture d'enfants soldats, à la torture sur les captifs et à l'impossible réciprocité face à la violence terroriste. Leur lecture à partir des réponses institutionnelles et humaines contenues dans le traitement des prisonniers sonne comme une démonstration de la faillite en droit et en pratique de la politique suivie par l'administration Bush.

Ces contributions au registre d'écriture très varié permettent de comprendre tout l'apport heuristique qu'il y a à considérer le traitement des prisonniers comme un « test décisif pour la conformité avec les normes culturelles, juridiques et morales visant à atténuer les effets de la guerre » (p. 1). Sibylle Scheipers pointe avec raison combien la question du traitement du soldat (donc du prisonnier) irrégulier n'est pas tant de nature juridique que culturelle : ce n'est plus seulement un ennemi mais « *the other* », membre d'une autre humanité qui se révèle être une infra-humanité. Cela renvoie à la médiation de l'État fonction de sa tradition militaire, de ses catégories de pensée et de ses buts de guerre. L'ouvrage pose également avec pertinence la question d'une nécessaire rénovation du corpus juridique face à ce qui est apparu comme un « vide juridique » dans le cas de Guantanamo. Les contributions semblent plaider non pour plus de droit, ce qui ne résoudrait pas son décalage avec la réalité et l'augmenterait en diminuant sa flexibilité, mais pour plus de volonté politique.

L'ouvrage, bien servi par un index des noms, des thèmes et des lieux, propose donc une introduction aux rapports entre captivité et droit, État et violence de guerre, quelques travers diminuant

l'intérêt de certaines contributions : composition problématique du corpus, position d'un auteur à la fois juge et parti, etc.

Fabien Théofilakis

HEATHER JONES, *Violence against Prisoners of War in the First World War : Britain, France and Germany, 1914-1920*, Cambridge, Cambridge University Press, « Studies in the Social and Cultural History of Modern Warfare », 2011, 451 p., 68 £, 2013, 45 £.

La Première Guerre mondiale est souvent décrite comme une « guerre totale », lieu d'« atrocités », réelles et supposées, et de « brutalisation » de millions de soldats. Les études qui s'intéressent concrètement à l'expérience de la violence extrême sont néanmoins encore peu nombreuses. C'est tout l'apport de la magistrale réflexion de Heather Jones sur la violence de guerre et la violence dans la guerre, conduite à partir d'une population emblématique de la césure qu'a constituée le conflit à partir de 1914 dans l'établissement d'une norme de traitement : les prisonniers de guerre en France, en Grande-Bretagne et en Allemagne, soit huit cent mille Français et Britanniques détenus dans le Reich et sept cent mille Allemands gérés par Londres et Paris. À partir d'une démarche comparative d'une redoutable efficacité explicative, elle cherche à connaître qui subit la violence et qui l'exerce, ce qui l'amène à replacer la violence des individus dans un double contexte culturel, celui des représentations de l'ennemi qui la rend possible ou pas, celui des institutions militaires ou politiques qui l'accepte ou non. Elle en précise les formes (de la privation de nourriture à la mise au travail dans des commandos au front), ce qui revient à interroger les spécificités nationales (pourquoi les prisonniers occidentaux sont-ils plus souvent frappés par les gardes du *Kaiser* que les captifs allemands aux mains des puissances de l'Entente ?). Elle dégage progressivement un espace-temps des violences sur les vaincus puis de leur mémoire jusqu'en 1939, faisant ressortir le contraste entre l'extrême attention portée à leur

sort pendant les hostilités et la marginalisation de leur vécu à la suite du conflit.

Les réponses apportées produisent une histoire culturelle de la Grande Guerre. Elle part du corps en camp pour révéler la difficile adaptation des administrations à une captivité de masse. Elle analyse comment les dispositifs de captivité s'élaborent, dans chaque pays, à la jonction entre la capacité des pouvoirs civils à résister à l'emprise des militaires, le degré d'écoute démocratique que chacun des régimes accorde, dans sa politique de captivité, au front domestique et l'usage de la violence physique selon chaque tradition militaire nationale. La transformation des captifs en main-d'œuvre forcée offre un observatoire particulièrement fécond pour suivre la radicalisation qui s'opère, à partir de 1916, à travers les cycles de repréailles et la constitution d'un système de captivité dual (camps visités à l'arrière, commandos inaccessibles au front) : loin d'être irrationnelle, la violence s'avère être une pratique contrôlée et pensée dans un but précis, même si à rebours du droit international.

Au total, l'ouvrage propose une histoire de 1914-1918 comme à front renversé selon trois parties chrono-thématiques (92, 132 et 96 pages), soit sept chapitres de taille inégale, judicieusement illustrés, rédigés à partir d'études nourries par des corpus finement maîtrisés, exposés avec une clarté qui rendent accessibles des analyses étayées par un solide appareil conceptuel (emprunts à Michel Foucault, Walter Benjamin, Hannah Arendt, Michel Espagne). On pourrait trouver certains développements trop longs et certains échantillons trop faibles, regretter l'insuffisante prise en compte de la guerre sur deux fronts menée par l'Allemagne (60 % des prisonniers étudiés sont russes), mais la version remaniée de la thèse de doctorat de Heather Jones, à présent *associate professor* à la London School of Economics and Political Science, fait assurément partie de ces travaux qui, rédigés comme une monographie, peuvent se lire dans une perspective transpériode tant ils invitent aux rapprochements avec la captivité au cours d'autres conflits (voir les introductions et conclusions de chaque chapitre). Espérons que le centenaire en

cours verra la parution d'une version française de cette référence sur la polymorphie de la violence en guerre mondiale à l'Ouest.

Fabien Théofilakis

TISON STÉPHANE et GUILLEMAIN HERVÉ, *Du front à l'asile 1914-1918*, Paris, Alma éditeur, 2013, 416 p., 24 €.

Fruit du travail de deux chercheurs, l'un spécialiste de la Grande Guerre et l'autre de l'histoire de la psychiatrie, *Du front à l'asile (1914-1918)* se situe au croisement de deux historiographies qui se sont rarement rencontrées en France, même s'il est vrai que la question de la psychiatrie en temps de guerre suscite depuis quelques années un intérêt croissant. Stéphane Tison et Hervé Guillemain ont contribué au développement de ce champ de recherche en organisant en 2010 une journée d'étude consacrée au sort des soldats internés. Dans la continuité de leurs premiers travaux, ce livre s'attache à renouveler l'approche du sujet et à en restituer toute la complexité : face à des questions souvent abordées de manière réductrice, où des soldats victimes font face à des psychiatres bourreaux, les auteurs refusent de céder à la facilité et démontrent la nécessité de resituer l'expérience des Poilus internés dans un contexte plus large, qui prenne en compte l'histoire de la psychiatrie sur le long terme. De plus, ils appuient leur étude sur des archives rarement mobilisées et pourtant indispensables, les dossiers médicaux des soldats internés. Les informations contenues dans ces sources sont citées tout au long du livre et permettent d'ouvrir chaque chapitre sur un récit restituant l'histoire individuelle d'un soldat. L'expérience des militaires internés constitue ainsi le fil directeur de l'ouvrage.

Ce livre soulève de nombreuses questions et formule des réponses souvent inédites, dont nous ne proposons ici qu'un aperçu à partir de trois exemples révélateurs. Hervé Guillemain et Stéphane Tison retracent le parcours de soldats internés et distinguent en particulier différentes modalités d'« entrée dans la folie », car tous ne sont pas devenus fous au combat. À travers

l'étude du discours des poilus placés à l'asile, les auteurs prennent en compte le regard que ces hommes pouvaient porter sur leur situation et considèrent le délire comme une source à part entière. Enfin, en déplaçant le regard des centres de psychiatrie de l'avant vers les asiles de l'arrière, ils proposent une analyse nuancée de la position des psychiatres, qui permet de revenir sur l'hypothèse d'un consensus autour de la thèse de l'hérédité et met en lumière l'opposition entre neurologie et psychiatrie.

Si certains cas ne sont pas ou peu évoqués, comme celui des prisonniers rapatriés pour troubles mentaux, des soldats des colonies internés en France, ou encore des gradés, cela tient sans doute au choix du cadre de l'étude, les asiles de la quatrième région militaire (Alençon, Mayenne, Le Mans), dont on aurait apprécié que les auteurs fournissent une présentation plus détaillée : quelles sont les spécificités de ces établissements et de la population militaire qu'ils reçoivent ? Ce livre, publié à l'aube du centenaire de la Grande Guerre et destiné à un large public, n'en constitue pas moins une contribution incontournable dans un champ historiographique en plein essor.

Marie Derrien

LE GAC JULIE, *Vaincre sans gloire : le corps expéditionnaire français en Italie (novembre 1942-juillet 1944)*, Paris, Les Belles Lettres/Ministère de la Défense-DMPA, 2013, 613 p., 29,50 €.

À travers une recherche archivistique d'ampleur et une maîtrise de la bibliographie nationale et internationale afférente, le bel ouvrage de Julie Le Gac retrace la formation du corps expéditionnaire français et de son comportement sur le front italien.

L'origine du contingent est particulièrement bien reconstituée. Celui-ci voit le jour dans le contexte difficile d'un passage entre la fidélité au maréchal Pétain et au régime de Vichy et une nouvelle allégeance des autorités militaires et politiques françaises en Afrique du Nord au camp des Alliés. Julie Le Gac souligne justement

la force du message de la révolution nationale portée par le maréchal Pétain, le consensus que celui-ci obtient parmi la population française des colonies, alors que les colonisés, eux, réclament fortement l'indépendance à l'égard aussi bien de l'Axe que des Alliés. Dans ce contexte, l'arrivée des résistants français venus de l'Espagne et des troupes liées au général de Gaulle marque un véritable tournant, poussant une partie importante de l'armée coloniale à la rupture avec le régime de Vichy, dont une part significative de ses membres (notamment le général Juin) passèrent à travers une faible épuration effectuée par les tribunaux militaires puis se retrouvèrent dans le corps expéditionnaire.

Malgré les réserves initiales, le soutien anglo-américain décidé pour des raisons politiques se révéla décisif dans la création du corps expéditionnaire, qui cependant ne profita pas pleinement de l'obligation de s'enrôler imposée aux citoyens et citoyennes français. On dut donc recourir à d'importants recrutements de populations maghrébines. Ces dernières s'engagent souvent pour des motifs économiques et pour les rétributions offertes par l'armée, même si quelques documents soulignent le lien de loyauté avec la puissance colonisatrice (p. 80 et p. 82). Dans ce contexte particulier, le corps expéditionnaire représenta la France libre lors de la campagne d'Italie. Il fut engagé à partir de 1944 le long de la ligne Gustav, combattant dans le Sorano puis dans la zone montagneuse proche de l'embouchure du Garigliano, dans le sud Latium. C'est dans cette région que le corps expéditionnaire obtint son succès militaire le plus important, provoquant, grâce à la rapide avancée de ses goumiers sur les monts Aurunci, la chute de la ligne Gustav et, par la suite, la libération de Rome. Au cours de cette offensive, les troupes coloniales furent, parmi d'autres, responsables de violences commises à l'encontre des populations civiles (homicides, viols et saccages). Conséquences de la frustration accumulée lors des combats menés dans des conditions difficiles les mois précédents, les violences ne furent pas décidées par les autorités militaires françaises. Les recherches de Julie Le Gac, qui estime les victimes de violences sexuelles entre

trois mille et cinq mille personnes, confirment l'étendue du phénomène et met en évidence la lenteur des interventions des autorités militaires pour empêcher celles-ci. En outre, elles attestent que les troupes de police coloniales avaient pris l'habitude, précédemment à leur entrée dans le corps expéditionnaire, de constituer des « butins de guerre » ainsi que d'user de la violence contre les populations africaines lors des répressions internes aux colonies. Elles ont donc transféré des pratiques coloniales vers l'Europe, spécialement à l'encontre des civils « ennemis ». Cela explique le titre *Vaincre sans gloire* de cet ouvrage, qui constitue une contribution fondamentale à l'histoire sociale des conflits, prenant en considération les dimensions collectives et individuelles ainsi que la stratégie militaire et les aspects politiques.

Tommaso Barzanti

Totalitarismes

CIANO GALEAZZO, *Journal (1939-1943)*, préf. de Pierre Milza, Paris, La Baconnière/Payot, 2013, 790 p., 30 €.

Il convient de saluer l'édition du *Journal* de Galeazzo Ciano qui couvre les années 1939-1943. Pour la première fois depuis 1946, l'ouvrage paraît en français, traduit directement des papiers originaux de Ciano que son épouse Edda Mussolini avait sauvés lors de sa fuite en Suisse, deux jours avant l'exécution de son mari le 11 janvier 1944. Ciano avait commencé à rédiger son *Journal* dès sa nomination comme ministre des Affaires étrangères de l'Italie fasciste en juin 1936 dans la perspective de l'utiliser pour écrire ses mémoires. Les notes des années 1936-1938 ont été détruites par les Allemands. Le document bénéficie d'un appareil critique et d'une solide introduction signés de Pierre Milza. Des témoignages de diplomates et un index complètent utilement le volume.

Né en 1903, diplomate, Galeazzo Ciano, dont Michel Ostenc a écrit la biographie en 2007, se marie en 1930 avec la fille aînée de Mussolini :

son ascension politique est dès lors rapide. Placé à la tête du bureau de presse de la présidence du Conseil, devenu sous-secrétaire d'État à la Presse et à la Propagande, puis ministre, il s'acquitte avec efficacité de sa tâche. Son engagement comme aviateur pendant la guerre d'Éthiopie lui vaut d'être nommé membre du Grand Conseil, puis ministre des Affaires étrangères. Mussolini, qui sait pouvoir compter sur la fidélité d'un gendre qui l'admire, fait de lui son dauphin. Cette ascension d'un conservateur, fasciste de fraîche date, suscite le mécontentement des tenants du fascisme révolutionnaire.

D'abord partisan du rapprochement avec l'Allemagne, il se montre réticent puis hostile à une alliance militaire qu'il ne peut éviter (signature du pacte d'Acier en mai 1939). Les pages du *Journal* illustrent ses craintes sur l'impréparation militaire de son pays et sa prise de conscience du mépris dans lequel Hitler tient l'Italie. Il ne peut freiner Mussolini qui, malgré les revers militaires et les humiliations infligées par son puissant allié, reste arrimé à l'Allemagne. Évincé du gouvernement en février 1943, il conclut son *Journal* sur des mots affectueux pour son beau-père.

Le 25 juillet 1943, il appuie pourtant l'ordre du jour du Grand Conseil de destitution du *Duce*. Livré par les Allemands aux autorités de la République sociale italienne en octobre, il est exécuté à la suite d'un procès expéditif. En prison, il rédige un texte (placé en préface du volume) dans lequel il dénonce « la lâcheté honteuse de Mussolini » face à l'Allemagne.

Peut-être Galeazzo Ciano a-t-il, après février 1943, retouché ses notes de manière à justifier ses jugements. Selon Pierre Milza, toutefois, les modifications apportées au manuscrit furent minimes. Sans doute, de crainte que le *Journal* soit saisi à partir de la fin de l'année 1942, est-ce avec prudence qu'il exprime ses doutes sur la politique de Mussolini. Le livre offre cependant un éclairage saisissant sur le fonctionnement de la diplomatie d'un État totalitaire, pourtant marqué par une part d'improvisation de dirigeants fascistes très divisés.

Olivier Forlin

LONGERICH PETER, *Joseph Goebbels : Biographie*, Munich, Siedler, 2010 ; trad. fr., *id.*, *Goebbels*, trad. de l'all. par Raymond Clarinard, Paris, Héloïse d'Ormesson, 2013, 874 p., 30 €.

Peter Longerich, après avoir produit la dernière biographie de référence sur Heinrich Himmler, se lance dans le même exercice pour le ministre de la Propagande du Troisième Reich, Joseph Goebbels. La publication en vingt-neuf volumes, entre 1993 et 2005, du journal intime de ce dernier justifiait une telle entreprise : cette source a renouvelé en profondeur notre connaissance du parcours du jeune ministre et plus largement du Troisième Reich comme de la « Solution finale »¹. Une nouvelle biographie n'était cependant pas sans difficultés : d'une part, l'ouvrage de référence de Ralf G. Reuth² constituait déjà un travail solide, et un certain nombre de biographies plus anciennes (de Curt Riess, de Heinrich Fraenkel et Roger Manvell, de Helmut Heiber, de Viktor Reimann) avaient déjà éclairé de nombreuses questions ; d'autre part, l'existence du journal intime, rédigé de 1923 à 1945, ainsi que d'une masse énorme de sources produites par Goebbels, faisait courir le risque de se fonder, pour écrire sur le propagandiste, presque uniquement sur des documents produits par lui.

Tout projet biographique doit donc consister à « saper l'image qu'il a bâtie de lui-même si parfaitement » (p. 13). Pour étayer ou contredire les affirmations souvent inédites contenues dans les dizaines de milliers de pages du journal, Peter Longerich s'attelle à une critique externe titanesque, sur les pas d'Angela Hermann³. Le projet est cependant une semi-réussite : sur les quatre mille notes infrapaginales de l'ouvrage, plus de 60 % renvoient au journal. Cela aboutit à deux effets pervers : le premier est la multiplication des conditionnels dans le texte, qui montre

(1) Elke Fröhlich, *Die Tagebücher von Joseph Goebbels*, Munich, K.G. Saur, 1993-2005, 29 vol.

(2) Ralf G. Reuth, *Goebbels*, Munich, Piper, 1990.

(3) Angela Hermann, *Der Weg in den Krieg : Quellenkritische Studien zu den Tagebüchern von Joseph Goebbels*, Munich, Oldenbourg, 2011.

la difficulté qu'il y a parfois à prouver le degré de plausibilité de telle ou telle information issue du journal ; le second tient à la structure même de celui-ci. Le style, au départ théâtral et dramatique, s'appauvrit à mesure que la charge de travail de Goebbels augmente, pour devenir franchement aride. Par capillarité, la biographie de Peter Longerich est lentement contaminée : dès la deux cent cinquantième page, les chapitres deviennent répétitifs et dissèquent un quotidien dont on se demande si tous les détails devaient être exposés.

L'auteur est conscient des limites de cette critique externe. Il utilise donc une critique interne à travers un canevas d'analyse original, qui lui permet de déconstruire la figure d'ensemble que le propagandiste a légué à la postérité. Goebbels était-il un publicitaire de talent d'un cynisme absolu ? Ou un fanatique politique, adorateur de Hitler ? La réponse principale du livre à ces questions est d'ordre psychologique. Se référant à l'ouvrage de Peter Gathmann et Martina Paul, *Narziss Goebbels*¹, Longerich propose la thèse suivante : Goebbels, bien avant le problème qui l'affligea d'une claudication, avait déjà une personnalité narcissique et cherchait de manière maladroite la reconnaissance des seules personnes qu'il considérait comme légitimes, parmi lesquelles sa mère. Pour le Goebbels sans avenir des années 1923-1924, intellectuel raté et petit employé de banque, Adolf Hitler devint l'idole qui l'assurait constamment de sa propre valeur. Le *Führer*, dont Goebbels contribua à construire le mythe, était la seule personne dont l'avis comptait. Cela explique le jusqu'au-boutisme du suicide de Goebbels et de celui de sa femme, Magda. Peter Longerich, dans de longs développements parfois peu convaincants, montre comment le couple Goebbels avait fusionné avec Hitler dans une forme de « ménage à trois ».

Cette perspective psychologique montre bien que Joseph Goebbels, qui se dépeint systématiquement comme au centre de la décision

politique, était en réalité très souvent marginalisé. Peter Longerich explique avec brio la manière dont Hitler manipulait son ministre en lui donnant l'impression d'être à la tête des décisions tout en organisant de nombreux contre-pouvoirs que Goebbels ne parvint jamais à défaire. Il ressort une image relativement troublante, d'un Goebbels aux attributions relativement faibles sans véritable idéologie, solitaire et totalement dépendant de l'assentiment et de la valorisation de Hitler.

Pourtant, l'interprétation comporte certaines limites : la première est de systématiquement décaler les problèmes politiques vers des questions psychologiques ; la seconde est de verser, malgré tout, dans l'image d'un Goebbels opportuniste intellectuellement, sans « véritable réflexion politique » (p. 666). Goebbels n'était finalement, ni socialiste ni révolutionnaire, mais fanatique d'une seule chose : sa dépendance à Hitler. Peter Longerich propose donc une hypothèse intéressante, et un livre rigoureux, mais qui contribue à dépolitiser certains débats.

Nicolas Patin

DELPLA ISABELLE, *Le Mal en procès : Eichmann et les théodicies modernes*, Paris, Hermann, « L'avocat du diable », 2011, 232 p., 23,80 €.

Le procès d'Adolf Eichmann à Jérusalem (1960-1962) doit en grande partie sa renommée à la lecture qu'en a faite Hannah Arendt, développée dans *Eichmann à Jérusalem : rapport sur la banalité du mal*. Celui présenté par Ben Gourion comme l'« homme qui a inventé et réalisé la "Solution finale" à la question juive », apparaissait alors, à celle qui couvrait l'événement pour *The New Yorker*, comme un « criminel de bureau », un fonctionnaire sans aversion antisémite particulière, un « petit rouage » obéissant dans la machine à exterminer. Celui qui ne pense pas, donc qui n'est pas responsable, en vient à donner un visage à la banalité du mal (dans cette disproportion entre l'ordinaire du criminel et l'ampleur du crime) et à « sauver » (p. 173) la pensée : puisque Eichmann ne pense pas, alors

(1) Peter Gathmann et Martina Paul, *Narziss Goebbels : Eine Biografie*, Vienne, Böhlau, 2009.

cette dernière est sauve et le mal à chercher ailleurs. C'est précisément ce saut de l'origine du totalitarisme à celle du mal qu'Isabelle Delpla, maître de conférences en philosophie à l'Université de Montpellier, remet en cause en considérant l'« impensable moral » posé par les crimes de masse et leur traitement judiciaire.

Sa critique de l'interprétation arendtienne se déploie en trois temps, dans dix chapitres et une dense introduction : elle utilise les travaux des historiens (Raul Hilberg, Christopher Browning, David Cesarani) pour montrer l'identification d'Eichmann avec l'idéologie nazie qui donne un sens positif à son action, sa marge de manœuvre qui lui confère un redoutable pouvoir normatif ; elle convoque d'autres « impressions d'audience » (Joseph Kessel, Haïm Gouri, Léon Poliakov, etc.) qui redonnent une ténébreuse épaisseur historique à l'accusé ; elle revient sur les apories de la banalité du mal, « faux concept » (p. 156) qui, *in fine*, reproduit « la geste des théodicées » (p. 161) salutaire en renvoyant Adolf Eichmann dans le non-être.

En se démarquant de la position surplombante de Hannah Arendt, l'auteure cherche à montrer combien la philosophie morale ne peut, en la matière, s'affranchir des catégories du droit. Elle considère donc les « médiations entre l'empirique et le métaphysique » (p. 19), en partant du langage de l'accusé et de sa double contextualisation, à savoir ses conditions d'énonciation premières, puis dans l'enceinte du tribunal. Elle propose alors une interprétation de la stratégie de défense autour du jeu entre un moi public d'un Eichmann agent et un moi intérieur, qui aboutit à un effacement du moi moral désormais inaccessible au monde. Pour sortir des apories arendtiennes et démasquer le jeu de l'accusé, la philosophe réévalue la « forme procès » qui, en offrant à des questions moralement impensables une expression judiciaire, permet la pluralité conflictuelle des interprétations et la différenciation des crimes. Elle montre, dans un stimulant chapitre sur le travail du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie en Bosnie-Herzégovine, combien l'évolution du droit international a rendu caduque la défense d'un Eichmann et fait passer

la responsabilité de l'agent dans l'organisation criminelle de la défense à l'accusation.

L'ouvrage d'Isabelle Delpla, qui fait largement appel aux sciences sociales et au droit, n'est toutefois pas sans poser de problème pour l'historien. On ne jugera pas de la lecture de l'essai de 1963 qui néglige certains arguments de Hannah Arendt (Adolf Eichmann en idéaliste qui prend des initiatives pour travailler dans le sens du *Führer*). Il nous semble en revanche que l'analyse de la stratégie de défense reste prisonnière du rôle de composition que l'accusé joue à Jérusalem. Les dernières recherches sur les prises de position d'Eichmann en Argentine et pendant son procès ont en effet montré combien l'ancien officier SS, toujours en guerre contre « les ennemis du Reich », continuait d'évoluer dans des catégories morales et politiques héritées du nazisme qui relativisent ce « rapetissement systématique de son moi » (p. 52).

Fabien Théofilakis

EPELBOIN ANNIE et KOVRIGUINA ASSIA, *La Littérature des ravins : écrire sur la Shoah en URSS*, Paris, Robert Laffont, 2013, 294 p., 22 €.

Annie Epelboin et Assia Kovriguina se sont donné pour principales tâches dans cet ouvrage d'expliquer les spécificités de l'écriture sur la Shoah en URSS et d'en révéler les principaux auteurs puisque ceux-ci demeurent, aux exceptions près de Vassili Grossman ou d'Ilya Ehrenbourg, des inconnus hors du monde russophone. L'ouvrage se divise en deux parties, dont la distinction est floue à la lecture. La première se propose de présenter le contexte historique et social de création de ces œuvres de 1942 à nos jours. La seconde expose une analyse littéraire des textes choisis.

Les auteurs cherchent donc, dans cet écrit destiné explicitement à un lecteur occidental n'appartenant pas au monde académique, à montrer la singularité d'une littérature qu'elles nomment « littérature des ravins » ne pouvant s'apparenter à la littérature dite « concentrationnaire » qui, selon elles, constitue le paradigme de l'écriture de la « catastrophe ». L'appellation « littérature

des ravins » caractérise un corpus en langue russe d'œuvres hétérogènes (journaux, récits de guerre, romans documentaires, poèmes, etc.). Pour Annie Epelboin et Assia Kovriguina, la singularité de cette littérature tient tout d'abord au fait que la mise à mort ne se trouve pas dans un ailleurs géographique : elle se fait au vu et au su du plus grand monde sur « la terre que tous arpentent au quotidien » (p. 22). Ensuite, *a contrario* de la littérature concentrationnaire, le témoin n'y est généralement pas « un survivant », il est « l'autre de l'expérience » (p. 20). Et s'il n'est pas nécessairement un témoin oculaire, il est celui qui choisit de prendre le risque de témoigner. Enfin, écrire sur la Shoah en URSS, expliquent-elles, est se confronter à une censure soviétique omniprésente.

Ainsi, les auteurs, empruntant à la psychologie collective et à la psychanalyse les termes de « refoulement », de « tabou », d'« amnésie », cherchent des explications à l'absence d'avènement d'une « ère du témoin » en URSS et dans l'espace post-soviétique : pour ce faire, elles rappellent notamment l'antisémitisme d'État, l'impossibilité de voix discordantes ou même réalistes dans le récit mythifié de la Grande Guerre patriotique. C'est sur la censure et sur les formes de résistance à celle-ci que l'ouvrage se révèle le plus intéressant. En effet, les deux auteurs montrent très bien le rôle éminemment politique que revêt la littérature en URSS. Elles retracent le destin de plusieurs œuvres manifestes dont les auteurs ont osé braver l'interdit d'évoquer le malheur de juifs. Ainsi Margarita Aliguer a fait preuve « d'insubordination poétique » (p. 80) et Evgueni Evtouchenko a participé à « une révolution poétique » (p. 83). On pourra par ailleurs regretter l'absence d'une réflexion plus poussée sur le témoignage.

Lisa Vapné

BAUERKÄMPER ARND, *Das umstrittene Gedächtnis : Die Erinnerung an Nationalsozialismus, Faschismus und Krieg in Europa seit 1945*, Paderborn, Ferdinand Schöningh, 2012, 521 p., 58 €.

Dans un marché scientifique dense, marqué ces dernières années par des ouvrages majeurs

comme *Après-Guerre* de Tony Judt, publier une étude de plus sur la Seconde Guerre mondiale dans les mémoires collectives en Europe n'a rien d'original. Le constat vaut plus encore outre-Rhin, du fait de la place particulière de l'expérience du nazisme dans la culture politique allemande depuis 1945. 2011 a ainsi vu la publication d'essais stimulants de spécialistes des mémoires comme Claus Leggewie ou Aleida Assmann. D'une réflexion normative, spéculative ou programmatique à une analyse d'ensemble, à visée comparatiste et de synthèse, embrassant et maîtrisant un nombre conséquent d'histoires nationales en les confrontant, les connectant et les traitant comme un tout cohérent, il y a cependant un pas que peu s'enhardissent à franchir. S'imposer dans ce contexte éditorial tout en satisfaisant une ambition quasi encyclopédique : c'est à ce double défi intimidant que s'attaque, en solitaire, Arnd Bauerkämper avec « La Mémoire controversée : mémoire du nazisme, du fascisme et de la guerre en Europe depuis 1945 ».

En quelque cinq cents pages à l'écriture dense, l'auteur parvient, par une grille de lecture simple et lisible, organisée autour des cas nationaux, à mettre en perspective pas moins de quatorze mémoires collectives (Allemagne, Autriche, Espagne, France, Danemark, Hongrie, Italie, Norvège, Pologne, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie et URSS), brassant tout le spectre depuis l'Allemagne nazie jusqu'aux pays neutres, même si l'on peut déplorer l'absence de la Grande-Bretagne. Si le catalogue en deux volumes de l'exposition présentée au Musée historique allemand en 2005, *1945-Mythen der Nationen, Arena der Erinnerungen*, présentait les « grands récits » de l'occupation, de la résistance et de la collaboration dans trente pays en faisant appel à autant d'auteurs, l'avantage de l'ouvrage d'Arnd Bauerkämper tient évidemment à l'unicité du regard. L'ampleur de son coup de filet lui permet de faire miroiter, de la Suède à l'Espagne et de l'URSS à la France, les dynamiques transnationales et les matrices internes aux sociétés étudiées. Au-delà des dialectiques entre mémoire et oubli, histoire et écriture de l'histoire, historiographie et « roman national », l'auteur, formé à

l'histoire sociale, n'oublie jamais de rapporter les débats aux structures de pouvoir, étudiées notamment par le biais des réparations ou de la gestion juridique du passé. La mise en exergue des notions clés (nazisme, fascisme et guerre) au détriment d'autres pour caractériser les années 1930 et 1940 prêterait-elle à controverse ? La limitation tient surtout au choix assumé d'une expertise rigoureuse. Malgré l'aspect quelque peu mécanique du plan d'ensemble et une présentation austère, le livre devrait attirer tous les lecteurs en quête d'un premier compendium d'analyse comparée et connectée des histoires mémorielles en Europe depuis 1945.

Thomas Serrier

FORLIN OLIVIER, *Le Fascisme : historiographie et enjeux mémoriels*, Paris, La Découverte, 2013, 405 p., 26 €.

« L'antifascisme a constitué un ciment idéologique pour unir des forces politiques, notamment en France et en Italie dont l'étude sera au cœur de cet ouvrage. » Dès le premier paragraphe, Olivier Forlin, agrégé d'histoire et maître de conférences à l'Université Grenoble-II, donne le ton. De quoi est-il question dans ce livre ambitieux ? D'un état des lieux des études sur le fascisme, principalement en Italie et en France, de 1919 à nos jours. Point de départ indispensable, les interprétations que l'antifascisme, ou mieux les divers courants antifascistes, ont donné du phénomène. Le deuxième chapitre (« Le temps des interprétations classiques et des lectures politiques du fascisme ») leur est plus particulièrement consacré. La critique des analyses « politiques » produites dans le feu de la bataille antifasciste semble sans appel : « Ce sont les approches en partie idéologique qui ont prévalu et les interprétations ont été souvent formulées pour être mises au service de stratégies politiques. » (p. 50) Le fascisme n'aurait ainsi, du point de vue de l'auteur, guère été « historicisé » jusqu'en 1945. Parmi les « exceptions notables » mentionnées, figurent le livre *Naissance du fascisme* (1938) d'Angelo Tasca ; *The Fascist Dictatorship in Italy* (1928) de Gaetano Salvemini et *Histoire de*

quatre ans (1926) de Pietro Nenni ; bien d'autres auraient pu y figurer.

L'ouvrage aborde ensuite et surtout les débats et les controverses qui ont accompagné l'étude du fascisme en Italie et en France, soit dans des pays où le « ciment idéologique » de l'antifascisme aurait eu une part prégnante tant dans l'arène politique que dans l'espace scientifique dès les années 1960-1970. Les sept derniers chapitres du livre reprennent les interrogations les plus débattues : peut-on parler d'un fascisme générique ou doit-on le décliner au pluriel ? Le fascisme a-t-il été ou non un phénomène révolutionnaire ? A-t-il eu une politique extérieure spécifique ? Entre-t-il dans la catégorie du totalitarisme ? Comment comprendre la politique antisémite du fascisme italien à partir de la seconde moitié des années 1930 ? Enfin peut-on parler d'un fascisme français ?

L'auteur présente donc un vaste panorama de l'historiographie du fascisme, dont témoigne la riche bibliographie en fin d'ouvrage. Les travaux de Philippe Burrin, Renzo de Felice, Emilio Gentile, Roger Griffin, George L. Mosse, Ernst Nolte, Robert O. Paxton, Zeev Sternhell, pour n'en citer que quelques-uns y occupent une place de choix. Spécialiste de l'Italie contemporaine, l'auteur s'attarde plus particulièrement sur l'analyse du fascisme italien, sur ses interprétations et les débats auxquels il a donné lieu entre historiens, hommes politiques et journalistes. L'auteur discute principalement les travaux de Renzo de Felice, les volumes de la biographie monumentale de Mussolini, ainsi que ses livres entretiens qui ont marqué une radicalisation des thèses défendues par l'historien italien sur le fascisme et l'antifascisme.

Cet ouvrage dense laisse néanmoins le lecteur sur sa faim. Ainsi en est-il de la part congrue réservée aux thèses d'historiens italiens « se réclamant de la tradition antifasciste », dont les travaux non traduits restent méconnus en France (Enzo Collotti, Nicola Tranfaglia, Gianpasquale Santomassimo, Marco Palla, pour n'en citer que quelques-uns) ; des historiens qui se sont fait fort de réfuter, analyses à l'appui, les interprétations de De Felice sur le fascisme italien comme

phénomène révolutionnaire, situé hors du « cône d'ombre de l'Holocauste », et sur l'antifascisme, réputé « porteur d'une idéologie antidémocratique » qui ne pouvait en aucun cas incarner ce qui devait être une « authentique démocratie républicaine » (Renzo de Felice, *Corriere della Sera*, 8 janvier 1988).

L'ouvrage fait néanmoins œuvre utile en exposant à un public français peu informé les principaux termes du débat historiographique qui a secoué la Péninsule au fil de ces cinquante dernières années, et en rapportant les principales avancées de la recherche historique sur le fascisme en Europe.

Stéfanie Prezioso

Italie

MAZZEI FEDERICO, *De Gasperi e lo « Stato forte » : legislazione antitotalitaria e difesa della democrazia negli anni del centrismo (1950-1952)*, préf. de Pier Luigi Ballini, Florence, Le Monnier, 2012, 452 p., 29 €.

Ce volume reconstruit le rôle et les activités d'Alcide De Gasperi, leader de la Démocratie chrétienne (DC), ministre des Affaires étrangères et président du Conseil (à huit reprises entre 1947 et 1953), dans la mise en œuvre d'une « construction de la démocratie » en Italie. Vingt ans de fascisme et une longue sortie de guerre ont laissé le pays profondément divisé (entre fascistes et antifascistes, catholiques et laïcs, monarchistes et républicains, communistes et anticommunistes). Le pays doit être reconstruit, non seulement économiquement mais également politiquement, en renforçant des bases démocratiques et républicaines encore très fragiles.

L'auteur analyse en particulier deux années cruciales de l'activité du leader démocrate-chrétien, qui coïncident avec le déclenchement de la guerre de Corée et ouvrent la phase « chaude » de la guerre froide. Selon Federico Mazzei, les sixième et septième gouvernements De Gasperi

(de janvier 1950 à juillet 1953) ont contribué à la consolidation de l'ordre démocratique et de la culture libérale en Italie. Fondé sur un large éventail de sources (archives publiques et privées, journaux et presse, actes parlementaires) l'ouvrage examine le débat politique et parlementaire des premières années 1950, avec l'intention de réfuter l'idée selon laquelle ces années auraient été, à cause du climat de guerre froide, un moment de contraction de l'espace démocratique en Italie, manifeste dans l'hostilité envers les militants et sympathisants du Parti communiste.

Federico Mazzei insiste sur la position d'Alcide De Gasperi concernant l'opportunité d'une loi d'exception (décrite par l'auteur comme « antitotalitaire »), à savoir des mesures exceptionnelles visant à protéger les institutions dans un contexte politique déstabilisé par le déclenchement de la guerre de Corée. En dépit du dialogue étroit que De Gasperi entame avec les leaders des autres forces du gouvernement (libéraux, républicains et socialistes), la plupart des mesures de « défense civile » proposées par le leader de la Démocratie chrétienne n'ont ainsi pas été approuvées. La nécessité de consolider la Constitution (entrée en vigueur en janvier 1948) par une fidélité renouvelée au système et aux pratiques parlementaires est au cœur des préoccupations de l'homme politique.

L'analyse menée par Federico Mazzei s'inscrit pleinement dans l'historiographie des années de *centrismo* qui s'oppose à l'image d'un Alcide De Gasperi promoteur d'un « État fort » et selon laquelle les objectifs répressifs contre le Parti communiste et le mouvement néofasciste l'auraient emporté sur le souci de « défendre la démocratie par la méthode de la liberté », comme il l'avait déclaré en 1948. Le leader de la Démocratie chrétienne apparaît ici comme un « médiateur » craignant que chaque exaspération du conflit politique n'entraîne de graves conséquences pour la démocratie.

Valeria Galimi

MENICONI ANTONELLA, *Storia della magistratura italiana*, Bologne, Il Mulino, « Saggi », 2013, 365 p., 26 €.

Mise en œuvre au cours des années 1960, l'historiographie de la magistrature italienne demeurait, jusqu'à présent, « encourageante mais fragmentaire ». La belle synthèse rédigée par Antonella Meniconi de l'Université La Sapienza à Rome, spécialiste de l'histoire des institutions politiques, est donc la bienvenue, en ce qu'elle intègre une ample moisson de monographies, pour proposer une histoire qui court, en trois parties, de l'Italie pré-unitaire à la République en passant par la période fasciste.

Après avoir publié un premier ouvrage sur les avocats sous le fascisme, l'auteur s'attache à explorer, sous divers angles, l'histoire d'une profession aux contours larges. Au-delà de ces aspects politiques, l'auteur s'intéresse également à la sociologie de ce corps, structuré en haute et basse robe. Attentive aux modes de sélection et de nomination, ainsi qu'aux problématiques spécifiques du métier (l'inamovibilité notamment), l'auteur s'attarde sur les diverses logiques et institutions qui président aux carrières, au-delà de la seule influence politique. Antonella Meniconi retrace cette histoire depuis la période pré-unitaire, au moment où le modèle piémontais s'impose, au prix d'une épuration discrète du corps judiciaire de la Péninsule unifiée.

À partir de là s'opère une véritable « osmose » entre magistrature et pouvoir politique, qui inspire à l'auteur sa problématique majeure, celle des rapports entre ces deux mondes. On voit se constituer un corps, s'affirmer une culture scandée par quelques grandes réformes, une culture tendue entre libéralisme et conservatisme, motif de nombreux affrontements feutrés au sein du Conseil supérieur de la magistrature. Les sujets de débats sont en effet nombreux : la question cruciale de l'indépendance des magistrats, le rôle des associations professionnelles, le cours des carrières... autant de questions que l'avènement du fascisme renouvelle. Le régime mussolinien n'hésite pas à épurer (1923, 1926), en préalable à une reprise en main du corps sur le mode

bureaucratique. Mais comme le montre l'auteur, les éléments de continuité dominant, au moins jusqu'en 1941, même si l'autonomie est réduite. Il revient à l'après-guerre et à la République de réformer, après une nouvelle épuration : observant les conquêtes de la République, l'auteur note les pesanteurs qui freinent l'évolution d'un corps que l'on dit désormais figé et « démodé », et il faut attendre les années 1970 pour que l'esprit de réforme, le « dégel constitutionnel », souffle sur une magistrature renouvelée par l'effet des générations. La politisation croissante, renforcée par les années de plomb, fait mûrir une magistrature confrontée, dans les années 1980, à la corruption et à la mafia : une modernisation à la hussarde, manifeste jusque dans les affaires récentes, et qui appelle désormais une grande réforme. Une synthèse ambitieuse et réussie.

Gilles Ferragu

ARCHAMBAULT FABIEN, *Le Contrôle du ballon : les catholiques, les communistes et le football en Italie*, Rome, École française de Rome, « Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome », 2012, 655 p., 110 €.

Depuis plus de trente ans, les historiens ont commencé à interroger les rapports unissant sport et politique dans l'Italie unifiée. Tiré d'une thèse de doctorat, l'ouvrage de Fabien Archambault apporte une contribution substantielle à l'écriture de cette histoire. Il envisage, en effet, un sujet peu abordé : l'évolution des formes de politisation du football dans les trente premières années de l'Italie républicaine.

Comme l'explique l'auteur, le *calcio* a alors servi de terrain d'affrontement entre communistes et chrétiens-démocrates et pris le relais de l'instrumentalisation du sport orchestrée par le régime fasciste. Ce processus passe tout d'abord par la mise en place d'organisations sportives de masse : le Centre sportif italien (CSI) côté catholique, l'Union italienne sport populaire (UISP) côté communiste. Chaque camp peut compter sur des soutiens de poids : Pie XII, le pape des sportifs, l'aile conservatrice du Vatican et de

l'Action catholique et le réseau paroissial pour le CSI ; Palmiro Togliatti, la force du militantisme et du municipalisme communistes et le prestige croissant du sport soviétique et des pays frères pour l'UISP.

À l'aide d'un très bel ensemble de cartes et de la consultation de sources variées, Fabien Archambault conclut à la victoire du *calcio d'oratorio*, ou football des patronages, et au cantonnement du *calcio popolare* du « camp progressiste », dans les limites de l'Italie « rouge » de l'Émilie-Romagne et de la Toscane. Ce faisant, les efforts déployés par le CSI et l'UISP auront profité à la massification de la pratique du football en Italie, notamment dans les campagnes. L'auteur analyse aussi finement d'autres formes d'intervention politique. Le soutien du gouvernement De Gasperi au club de la Triestina complète ainsi l'action diplomatique dans l'affaire de Trieste (1948). Ailleurs, la présidence d'un club de football est un passage obligé pour nombre de maires et de parlementaires, à l'exemple de l'armateur Achille Lauro à Naples.

Selon Fabien Archambault, la transformation de l'organisation des supporters et du football amateur infléchit, dans les années 1960, les formes de politisation du football. En fondant les premiers groupes de *fedelissimi* ou d'ultras, les *tifosi* prétendent incarner la véritable légitimité sportive, souvent contre les directions des clubs. Mais s'ils mobilisent diverses références idéologiques pour donner corps à leur activisme, ils construisent une « culture composite » toujours fortement enracinée dans les identités locales. De son côté, le football amateur a commencé à se séculariser en raison de l'action de la Fédération de football italienne (FIGC) en sa faveur et de l'orientation du discours du CSI et de l'UISP vers la promotion d'un « sport pour tous ». Mais, comme l'a montré l'ère Berlusconi, la politisation du football ne s'éteint pas avec l'affadissement de la compétition disputée par les footballeurs de Don Camillo et de Pepone, retracée ici *con brio* par Fabien Archambault.

Paul Dietschy

SIBRE OLIVIER, *Le Saint-Siège et l'Extrême-Orient (Chine, Corée, Japon) de Léon XIII à Pie XII (1880-1952)*, Rome, École française de Rome, « Collection de l'École française de Rome, 459 » 2012, xvii-880 p., 90 €.

Olivier Sibre présente ici la publication de sa thèse de doctorat soutenue à la Sorbonne en 2008. Cette recherche, qui articule histoire religieuse et histoire des relations internationales, apporte une importante contribution tant à l'histoire de l'Extrême-Orient qu'à celle du Saint-Siège en approfondissant la recherche sur cet espace et en insistant sur les personnels diplomatiques et le fonctionnement « polycratique » du gouvernement central de l'Église.

Olivier Sibre propose une étude sur une moyenne durée (de l'avènement de Léon XIII à la guerre de Corée) mais de grande ampleur et profondément comparative. L'auteur aborde ainsi les relations entre le Saint-Siège et la « région » qu'est l'Extrême-Orient en centrant l'analyse sur trois États aux évolutions contrastées : alors que la Chine, « laboratoire missionnaire » pour l'Église catholique, attire depuis longtemps l'attention romaine, le Japon, qui accède au statut de grande puissance en 1905, fascine également les élites vaticanes, tandis que la Corée reste relativement négligée malgré les réussites missionnaires. Olivier Sibre fonde sa recherche sur de vastes dépouillements dans des fonds variés (p. 831-835) : archives publiques (ministères des Affaires étrangères français et italien) ; archives ecclésiastiques à Rome (Archives secrètes du Vatican, archives des différentes congrégations romaines – Propaganda Fide et Affaires ecclésiastiques extraordinaires), en France (Missions étrangères de Paris, Lazaristes, etc.), aux États-Unis, en Belgique et même en Corée.

L'ouvrage est structuré en quatre grandes parties thématiques. La première concerne la diplomatie vaticane au sens strict et retrace la lente évolution (marquée par deux césures chronologiques, en 1905 et au lendemain de la Première Guerre mondiale) vers l'établissement de relations diplomatiques complètes avec ces pays. La

seconde partie aborde les soubassements individuels et institutionnels de ces relations privilégiées du Saint-Siège avec l'Extrême-Orient, elle retrace des parcours d'hommes de l'entre-deux (catholiques chinois, japonais ou coréens, mais aussi représentants diplomatiques du Saint-Siège) ainsi que la création d'institutions (séminaires, universités) pour former des élites laïques et cléricales dans ces pays. La troisième partie traite, selon un plan « géographique », de l'histoire politique intérieure des trois pays en mettant l'accent sur le développement des nationalismes et des idéologies, notamment le communisme. Enfin, la quatrième partie retrouve un plan chronologique pour aborder les grandes questions de politique internationale et d'évolution géopolitique de la région, de la période d'expansion japonaise aux débuts de la guerre froide. L'ouvrage est complété par une bibliographie thématique, des annexes et des cartes précisément commentées, ainsi qu'un index des noms de personnes.

Laura Pettinaroli

Chili

GAUDICHAUD FRANCK, *Chili, 1970-1973 : les mille jours qui ébranlèrent le monde*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, 345 p., 20 €.

Le manque de travaux scientifiques et récents parus en France sur le Chili de l'Unité populaire est aussi étonnant que manifeste. *Chili, 1970-1973* permet de combler cette lacune. Mais l'intérêt de l'ouvrage dépasse de loin cette simple compensation, il offre une approche originale à l'étude de l'Unité populaire.

Franck Gaudichaud centre son analyse sur un aspect de l'Unité populaire qui, bien que fondamental, a été oblitéré par les historiens, y compris chiliens. L'auteur propose d'étudier le « pouvoir populaire », notion mouvante qui désigne l'« auto-organisation provenant des classes dominées mobilisées » (p. 25), à travers les espaces de sa constitution : les cordons industriels, coordinations territoriales d'usines, et les *poblaciones*,

quartiers populaires. L'auteur postule que ces organisations de classe, créées pour défendre l'Unité populaire contre les attaques de l'opposition, permettent l'émergence d'un « pouvoir populaire constituant » qui tantôt s'articule, tantôt entre en collision avec la gauche institutionnelle et partisane.

Grâce aux sources orales et écrites qu'il mobilise, Franck Gaudichaud livre un travail passionnant et novateur. La structure de l'ouvrage, divisé en quatre parties, s'accorde avec son postulat de départ : l'émergence du « pouvoir populaire constituant » n'est pas un processus linéaire, mais une succession de moments d'essor et de périodes de reflux. La première partie inscrit l'Unité populaire et les cordons industriels dans le temps long de l'histoire politique et sociale chilienne du 20^e siècle. Les trois suivantes correspondent à autant de « séquences » ou « respirations saccadées du pouvoir populaire » (p. 295). La seconde partie traite de la période 1970-1972, marquée par l'identification entre l'Unité populaire et sa base sociale. La troisième partie se focalise sur la grève patronale d'octobre 1972 et le surgissement d'organisations indépendantes du pouvoir exécutif (cordons industriels, *pobladores*) en réponse au blocage de la production et du ravitaillement orchestré par l'opposition. Cette « révolution par en bas », qui apparaît initialement pour défendre l'Unité populaire, dépasse par sa pratique de la démocratie directe les objectifs et le programme de la gauche parlementaire. La quatrième partie, qui s'arrête au coup d'État de 1973, correspond à une période de reflux du « pouvoir populaire ».

L'auteur parvient à élaborer une histoire du pouvoir populaire constituant sans jamais la détacher de son contexte. Il accorde une attention particulière aux spécificités locales et à l'échelle micro, ce qui lui permet d'échapper à l'image d'Épinal d'un « pouvoir populaire » en mesure de remplacer le gouvernement de l'Unité populaire et d'évoquer ses faiblesses et sa vision étatiste du changement. L'intelligence du détail ne fait pas perdre de vue l'ensemble. L'auteur parvient à écrire une histoire de l'Unité populaire « par en bas » et permet, à travers son dialogue avec les politistes français, de penser le Chili de

l'Unité populaire comme un modèle de réflexion sur les rapports entre champ protestataire, champ militant et État.

Eugénia Palieraki

Proche et Moyen-Orient

LEMIRE VINCENT, *Jérusalem 1900 : la ville sainte à l'âge des possibles*, Paris, Armand Colin, 2013, 251 p., 25 €.

Cet essai sur Jérusalem au seuil du siècle dernier est bourré de savoirs et porté par une haute exigence épistémologique. À la familiarité avec les archives de la municipalité de Jérusalem et de l'État ottoman conquise au cours de sa thèse de doctorat¹, Vincent Lemire ajoute une connaissance étendue des ouvrages qui font autorité sur le Proche-Orient à l'âge de l'Empire ottoman tardif.

À l'origine de sa démarche, qui démolit l'imaginaire consacrée d'une Ville sainte momifiée par l'excès d'histoire, se trouve la réflexion de Paul Ricoeur sur le « futur du passé qui fait partie de notre passé » et lègue des chantiers historiques inaccomplis et des promesses d'avenir non tenues. La destinée historique d'une ville coupée en deux à partir de 1948 n'était pas écrite à l'avance et son sens restait mêlé et incertain, susceptible de bifurcations que Vincent Lemire explore à travers une poignée d'indices ténus recouverts par une foule d'alluvions ultérieures. Il s'inspire également de Maurice Halbwachs, l'inventeur (quelque peu occulté par Pierre Nora) des lieux de mémoire, pour explorer la topographie du sacré à Jérusalem, et il s'inscrit dans la lignée de la jeune école ottomaniste, qui réhabilite en connaissance de cause la construction impériale que mettra à bas le turquisme exacerbé des colonels à partir de 1913, avant même la débâcle militaire de 1918. Vincent Lemire emprunte à Robert Ilbert de fécondes réflexions portant sur

les citadinités levantines à partir du cas d'Alexandrie. Enfin, avec Elias Sanbar et Rachid Khalid, il partage une approche résolument antitéléologique de l'histoire du peuple palestinien à partir de la fin du 19^e siècle.

Cette démarche, ambitieuse, donne lieu à une série d'exercices de lecture de sources conduits de main de maître. En s'appuyant sur les recensements fiscaux de 1883 et 1905, Vincent Lemire nous révèle une ville où la mixité (en particulier lorsque le bâti se concentre au maximum) se joue des quartiers soi-disant confessionnels. En suivant à la trace missions catholiques et protestantes qui s'acharnent à « localiser et à assiéger », il nous apprend comment on fabrique un lieu saint imaginaire. En rétablissant le texte de la lettre du premier maire de Jérusalem, Yussuf Ziyā el-Khalid, au grand rabbin de France en 1899, il introduit de la complexité là où des historiens palestiniens, en tronquant ce document, procédaient à un anachronisme.

La raison d'être de cet ouvrage n'est pas seulement de démythifier, mais de nous faire découvrir qu'une fragile conscience civique partagée entre musulmans (encore majoritaires), juifs arabes et chrétiens s'échafaudait, générée par la municipalité et ses travaux d'édilité publique, stimulée par une presse d'opinion et relancée par la création, tardive, d'une chambre de commerce transconfessionnelle. Cette citadinité levantine donne lieu à un « campanilisme de "gens de la terre sainte" » inclusif et intégrateur, qui lui est propre et la distingue du sentiment d'appartenance levantine à une cité et à un empire prédominant à Alexandrie, Beyrouth ou Alep. On retrouve ce brouillage syncrétique des confessionnalismes chez Mahmoud Darwich, mais sur fond de culture populaire paysanne. Il n'exclut nullement le phénomène d'accommodation à la modernité venue d'Europe que diffuse la franc-maçonnerie et consacre la construction d'un référent temporel public, dont atteste la construction en 1907 de la tour de l'Horloge, emblème sécularisé de la ville et monument alternatif à la mosquée d'Omar et au Saint Sépulcre en ultime témoin d'un « âge des possibles » préexistant à la montée des extrêmes.

(1) Vincent Lemire, *La Soif de Jérusalem : essai d'hydrohistoire (1840-1948)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2011.

Cet ouvrage, subtilement composé et écrit avec brillance, a tout pour séduire. Mais convainc-t-il complètement ? Une galerie de portraits de notables enlevés (en particulier la haute figure de Ziya al-Khalidi et du lucide Albert Antibi, directeur de l'École de l'Alliance israélite universelle) fait écran à l'approche prosopographique d'un groupe social épais. Jérusalem n'est pas non plus située dans l'espace palestinien, où, hormis Jaffa et son arrière-pays, la dominante est au conservatisme des notables ancrés dans la grande propriété terrienne et au cantonalisme paysan arc-bouté dans un archaïsme têtue, comme en témoigne, entre autres, l'enquête exhaustive consacrée à l'époque par Joseph-Marie Antonin Jaussen à Naplouse et son district. En somme, un très beau livre par son ingéniosité à exhumer un monde occulté, parce qu'il atteste d'une autre histoire possible, et par son écriture talentueuse, souffrant seulement de traiter Jérusalem comme une île bien reliée à Istanbul (voir les pages consacrées à la révolution de 1908), mais isolée de la Palestine des profondeurs.

Daniel Rivet

NEEP DANIEL, *Occupying Syria under the French Mandate : Insurgency, Space and State Formation*, New York, Cambridge University Press, 2012, 229 p., 63 €.

Daniel Neep se propose de questionner la pertinence heuristique des concepts foucauldien pour comprendre l'État colonial. Le cas retenu, la Syrie à l'époque du Mandat français au cours des années 1920, marquées par de fortes révoltes et répressions, se révèle particulièrement intéressant pour saisir les notions de discipline, de contre-insurrection et, plus généralement, de violence. L'auteur s'attache à interroger toutes les dimensions de la violence, qu'elle soit le produit de la puissance occupante ou des populations locales. À l'encontre d'une historiographie faisant du recours à la violence la démonstration d'un anachronisme, Daniel Neep prouve qu'elle sert de médium pour domestiquer les formes de la modernité à travers les comportements

préexistants ou traditionnels. Elle devient un élément objectivant les pensées coloniales sur l'ordre public. Elle ne se restreint donc pas à une simple coercition et constitue un vecteur de pénétration de la société. À l'antagonisme entre modernité et tradition, l'auteur préfère ainsi les interactions, les interpénétrations des deux éléments afin de comprendre la modernisation.

La démonstration de l'auteur est structurée en six chapitres. Dans un premier temps, les cadres de l'État colonial sont explicités. Après une revue des motivations de la France à intervenir en Syrie, l'auteur pose un regard synthétique et critique sur la littérature relative au fait étatique dans les empires. Il y puise les éléments saillants propres au système appliqué à la Syrie et indique les manques dans ce domaine de recherche. Daniel Neep revient ensuite sur les formes de la violence, qu'elle soit utilisée par la France ou par les populations syriennes. Pour cela, il recourt aux catégories de temps et d'espace afin d'identifier leurs spécificités. La violence coloniale, qui prend la forme de l'aménagement urbain, destructeur des tissus de la ville, et de l'occupation des lieux, suit des schémas rectilignes, des quadrillages de l'espace. Elle définit des temps et des lieux immobiles, pour s'inscrire dans une atemporalité. En réaction, les mobilisations populaires fondent leurs actions sur un répertoire de l'éphémère, du spontané et du mouvement. Dans le cas de l'insurrection de 1925, une telle stratégie conduit à de nombreux reculs des positions françaises et à une remise en question des positions doctrinales de la puissance mandataire. Cette dernière adopte les méthodes de l'insurrection, celle de la colonne et de la mobilité. Dès lors, la pratique de la pacification favorise l'établissement de catégories spatiales qui découpent le territoire sous domination. La ville demeure le lieu d'expression d'une violence mandataire à travers l'établissement de plans d'aménagement en charge de transformer le paysage urbain. Les espaces des campagnes périphériques appartiennent aux lieux du mouvement. Enfin, l'auteur revient sur les spécificités du désert syrien, qui reçoit des attentions et un traitement spécifique de la puissance mandataire.

Aux annonces de l'auteur (le rôle de la violence dans l'établissement du pouvoir colonial et son incidence sur les nouvelles autorités indépendantes), l'ouvrage apporte des réponses très sérieusement documentées en termes tant de sources que d'analyses critiques. Ce livre suppose une connaissance préalable de la Syrie ou des terrains coloniaux et s'adresse aux spécialistes. Il invite à de multiples comparaisons autour d'autres espaces sous domination coloniale et à des prolongements qui permettraient de saisir le rôle de ces décennies dans la formation de la Syrie contemporaine.

Matthieu Rey

SASSOON JOSEPH, *Saddam Hussein's Ba'ath Party : Inside an Authoritarian Regime*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011, 336 p., 22 €.

L'ouvrage de Joseph Sassoon marque très certainement un tournant dans l'historiographie de l'Irak contemporain. Pour la première fois, comme le précise l'auteur en introduction, l'analyse du système de Saddam Hussein se fonde sur un ensemble de documents provenant des organes du parti Ba'ath et de la présidence, principalement les enregistrements oraux de Saddam Hussein. Avec une modestie qui l'honore, l'auteur mentionne comment il a dû opérer des choix, comment il a esquissé des tableaux de situation ou comment il a tenté de restituer des dynamiques de pouvoir, prenant en compte plusieurs millions de documents inédits. À ce premier intérêt s'ajoute sa parfaite maîtrise de la littérature secondaire. Joseph Sassoon le démontre dans une discussion sur la nature totalitaire du régime, au cours de laquelle les principales thèses et recherches sur les systèmes staliniens ou hitlériens sont mises en perspective par rapport au cas de l'Irak de Saddam Hussein. La rencontre des deux caractéristiques évoquées explique tout l'intérêt de cet ouvrage.

Après un chapitre de rappel sur l'accession au pouvoir de Saddam Hussein et l'établissement du régime ba'athiste, l'auteur traite très rapidement des éléments qui constituent le système en

se focalisant sur le parti. Une question lancinante revient : quels sont les motifs qui peuvent expliquer la permanence et la durabilité du régime ? Il montre ainsi un dirigeant susceptible d'apprendre la stratégie de la guerre pendant le conflit entre l'Iran et l'Irak, le système de valorisations et de coercitions qui entourent la pratique du pouvoir, le poids extraordinaire du parti. Aussi, parmi les huit chapitres de l'ouvrage, retenons notamment ceux portant sur les services de sécurité, qui dressent un tableau précis des organismes coercitifs, sur le parti qui reste l'outil de collation et de croisement de l'information, ou encore sur le culte du président qui rappelle l'extrême personnalisation du pouvoir.

Au défi de la compréhension du régime, l'auteur apporte quelques clés originales. Oui, le parti, à l'exemple de l'URSS, construit largement les vecteurs de pénétration dans la société. Il devient le lieu de surveillance de toutes les communautés. Les populations cherchent à y adhérer selon un processus complexe et long. Il demeure le mode d'encadrement de la société. Oui, un chef incarne la nation. Son culte par l'image, par l'omniscience (et l'auteur de s'étendre sur les velléités du dictateur en matière d'écriture romanesque) martelée dans toute la propagande, par la centralité de la personne constitue une clé de voûte du système. Oui, les organismes de sécurité scrutent et imposent la terreur. Mais ces traits ne suffisent pas. Il existe des formes de résistance multiples au régime, dûment analysées par l'auteur. De même, le moteur du pouvoir ne se fonde pas sur une coercition aveugle. Les mécanismes d'avantages et de clientélisme constituent une caractéristique nettement distincte des régimes totalitaires. Enfin, à aucun moment, le projet de mutation de la société n'est expérimenté. Pour se maintenir au sommet, le dictateur ne cesse de recomposer la sémantique de son pouvoir pour se maintenir en fonction d'une analyse perpétuellement actualisée des forces sociales. Ce fait permet de comprendre la manière dont il parvient à supporter l'échec de 1991.

Sans nul doute, ce livre doit être lu par toute personne intéressée par l'Irak, le Moyen-Orient contemporain ou plus généralement les

phénomènes autoritaires. Une documentation plus que pléthorique, des théâtres d'analyse fragmentés et la nouveauté du sujet expliquent certainement l'adoption d'une écriture impressionniste. Certaines situations exigeraient de plus amples développements pour comprendre la spécificité du cas ou son exemplarité. En outre, certains points d'analyse reviennent de manière quelque peu redondante. Mais ne faut-il pas voir dans ces défauts les traits d'une recherche en train de se faire ?

Matthieu Rey

Guerre d'Algérie

MAUSS-COPEAUX CLAIRE, *La Source, mémoire d'un massacre : Oudjehane, 11 mai 1956*, Paris, Payot & Rivages, 2013, 222 p., 22 €.

Ce livre remarquable, qui constitue un prolongement des recherches antérieures de Claire Mauss-Copeaux sur la mémoire de la guerre, traite d'un événement particulier, le massacre, par le 4^e bataillon des chasseurs à pied (BCP), de quelque soixante-dix hommes, femmes et enfants dans le village d'Oudjehane. Si, grâce au travail de Raphaëlle Branche et d'autres, l'ampleur et la structure de la violence militaire en Algérie sont à présent bien connues, Claire Mauss-Copeaux porte l'enquête à un nouveau niveau, au moyen d'un projet d'histoire orale qui, tâche délicate et difficile, réunit et confronte les souvenirs à la fois d'anciens soldats et de leurs victimes. Le plus intéressant ici est non la reconstruction minutieuse des événements, la preuve historique d'un massacre et la responsabilité des commandants français, mais les idées sur la façon dont la mémoire continue d'être vécue et restructurée dans le présent.

Avec patience et tact, Claire Mauss-Copeaux sonde à travers les couches de silence et de constructions intéressées du passé par le biais desquelles les anciens conscrits tentent désespérément de dissimuler le massacre à leurs familles et à eux-mêmes. « Ces faux amnésiques » sont enfermés dans un silence qui continue de gangrener

leur vie. Les vétérans du 4^e BCP craignent encore l'ostracisme de leurs compagnons d'armes, et leur réunion annuelle, le « méchoui et drapeaux », sert de forum au cours duquel les anciens supérieurs mettent en garde contre les historiens curieux et renforcent le silence du groupe ou le discours déculpabilisant selon lequel ils avaient légitimement riposté aux « rebelles » qui avaient tiré les premiers.

La deuxième partie, fondée sur de nombreux entretiens conduits dans le village d'Oudjehane, livre une mémoire directe, et rafraîchissante, si profondément troublante, qui contraste radicalement avec l'univers mental claustrophobe des vétérans français. La mémoire algérienne, inscrite dans le paysage des massacres, des fermes abandonnées et des fontaines, possède une franchise crue et une spécificité qui ne nécessite aucune comparaison historique pour démolir efficacement le mécanisme de défense mémorielle des anciens combattants. Claire Mauss-Copeaux mentionne notamment l'extraordinaire courage dont font preuve des femmes paysannes en témoignant d'atrocités qui décimèrent l'ensemble de familles élargies. Doukha, l'un des rares témoins survivants, fournit un compte rendu particulièrement important et intime, que les hommes du village, peut-être pour des raisons d'honneur masculin, sont incapables d'imiter.

Cette étude de Claire Mauss-Copeaux entre en résonance avec le livre *Opération oiseau bleu : des Kabyles, des ethnologues et la guerre d'Algérie* (Paris, La Découverte, 1997), dans lequel Camille Lacoste-Dujardin examine un massacre de paysans Iflissen Lebhar en 1956. Sa recherche en histoire orale a également permis de découvrir des différences assez notables entre les formes masculines et féminines de mémoire. À l'origine de l'enquête de Claire Mauss-Copeaux se trouve la création par « André », vétéran de la 4^e BCP n'ayant pas été lui-même impliqué dans le massacre, d'un site Internet sur son expérience et d'un blog auquel Nour, né à Oudjehane, a répondu, ouvrant ainsi la voie à un dialogue rare entre les deux parties. « Nour, André et moi-même, trio de fortune, avons choisi de parler d'Oudjehane », écrit Claire Mauss-Copeaux.

Cet échange démontre le riche potentiel d'Internet concernant l'ouverture de nouvelles formes de dialogue entre les deux rives de la Méditerranée. Et cette étude fournit un aperçu des plus pénétrants et remarquables des dynamiques internes d'un massacre et de la mémoire qui continuent à se jouer plus d'un demi-siècle après.

Neil MacMaster
(trad. Hélène Bourguignon)

HAUTREUX FRANÇOIS-XAVIER, *La Guerre d'Algérie des harkis (1954-1962)*, Paris, Perrin, 2013, 468 p., 24 €.

L'histoire des harkis appartient à ces passés récents dont l'analyse dépassionnée reste des plus délicates, tant les mémoires des acteurs historiques sont encore vives. Version remaniée de sa thèse de doctorat, l'ouvrage de François-Xavier Hautreux parvient à surmonter ce problème et à combler une lacune historiographique en livrant une première étude exhaustive des logiques de recrutement et de gestion des troupes supplétives et indigènes au cours de la guerre d'indépendance algérienne.

Si le terme harki s'est imposé en France pour désigner l'ensemble des supplétifs, il recouvre des catégories d'acteurs aux fonctions différenciées, dont le livre détaille les évolutions spécifiques dans le temps du conflit. En la matière, il rejoint une chronologie dont le séquençage en trois périodes est désormais acquis. La première est celle des balbutiements (1954-1956), où se mêlent héritage colonial et initiatives locales, et où l'enrôlement répond à la nécessité de disposer d'auxiliaires connaissant le terrain. La dimension psychologique des recrutements s'affirme avec la montée en puissance de la « doctrine de la guerre révolutionnaire », qui impose au cours d'une seconde période l'idée de « gagner la guerre avec les Algériens » et accélère leur recrutement (1957-1960). Les supplétifs sont alors à l'image d'une guerre qui tend à devenir « totale » : des factotums de la « pacification » chargés de compléter l'armée dans ses activités opérationnelles

comme dans les tâches extra-militaires où celle-ci s'aventure de plus en plus. La troisième période, celle du désengagement, est marquée par la réduction des effectifs puis leur licenciement massif (1961-1962). Le livre offre un éclairage essentiel sur cette période, nuanciant la « légende noire » qui présente le faible transfert des harkis en France comme une trahison du gouvernement, tout en soulignant les logiques subjectives et procédurières qui l'expliquent. Étudiant les violences physiques, mais aussi politiques et financières exercées par l'armée et la population algériennes à l'encontre des supplétifs, l'auteur situe leurs variations dans l'espace et le temps, arguant que les massacres n'eurent pas partout la même intensité et qu'il reste difficile, pour cette raison, d'en évaluer l'ampleur.

Ce travail contribue enfin à une meilleure compréhension de la condition supplétive, mettant en valeur la méfiance que les harkis suscitent au sein de l'armée, toujours soucieuse de développer des moyens d'encadrement et de surveillance. En cherchant à expliquer les motivations de l'engagement des Algériens, l'auteur se démarque des interprétations idéologico-politiques au profit d'une lecture socio-économique novatrice, soulignant que les regroupements de populations opérés par l'armée, qui déplace plus de deux millions d'individus dans des camps et les prive ainsi de leurs ressources, contribuent à faire de l'enrôlement un des rares revenus disponibles dans l'Algérie en guerre. Ainsi l'ouvrage contribue-t-il à renforcer la connaissance d'un sujet (dont de multiples facettes restent à explorer) : l'histoire sociale de la guerre en milieu rural.

Fabien Sacriste

LENZINI JOSÉ, *Mouloud Feraoun : un écrivain engagé*, préf. de Louis Gardel, Arles, Actes Sud, « Archives du colonialisme », 2013, 374 p., 25 €.

José Lenzini s'intéresse à un écrivain algérien, en le liant, dès la quatrième de couverture, à « son ami Albert Camus », alors que le nom qui s'imposait était celui d'Emmanuel Roblès. Notons que cette biographie a été précédée de celles de

Marie-Hélène Chèze et de Jack Gleyze¹. Peu d'études de l'œuvre sont prises en compte alors que sa tonalité fortement autobiographique sollicite nécessairement la vie de l'écrivain et le contexte.

Toute biographie est « scénographie », mais on attend, sous cette étiquette générique, autre chose que de la fiction. José Lenzini, plus familier des docu-fictions, s'est laissé aller vers la fiction. Les titres de chapitres sont ceux d'un roman et de nombreuses scènes sont écrites par reconstitution, sans pilotes attestés. Empruntant au contexte de la période, sont insérés des documents et des personnages historiques sans preuve d'un rapport à Feraoun, comme Messali Hadj, Ferhat Abbas, Jacques Chevallier. Plus gênantes sont les approximations historiques. Le chapitre le plus litigieux (et qui a déjà donné lieu à des mises au point par la Ligue des droits de l'Homme de Toulon dans des articles parus dès juillet 2013) est intitulé « Menrad assassiné ». C'est Mouloud Feraoun, dans son entièreté de citoyen, de professionnel de l'éducation, d'écrivain et d'Algérien qui a été assassiné et non son personnage littéraire. On note des erreurs sur des faits pourtant établis par des historiens : sur la journée des barricades du 24 janvier 1960 à Alger (p. 327) ; le brouillage chronologique sur la fusillade de la rue d'Isly du 26 mars 1962, le biographe prêtant une réflexion sur l'événement à Feraoun qui est pourtant assassiné depuis onze jours (p. 335-336). Enfin, et c'est sans doute l'élément le plus contestable, en ce qui concerne l'assassinat de l'écrivain, sont privilégiés les témoignages de membres de l'OAS, laissant supposer que la clarté n'a pas été faite sur les commanditaires et exécutants. Comment peut-on affirmer que, sans doute, « Mouloud Feraoun n'était pas visé » (p. 350) ? Comment a-t-il pu y avoir « erreur », puisque les six assassinés ont été appelés par leur nom, un par un, pour sortir de la salle de réunion et être mitraillés à bout portant ? Pourquoi n'avoir cherché que du côté de l'OAS et n'avoir pas interrogé

d'autres témoins ? Ou pourquoi, tout simplement, n'avoir pas tenu pour établie l'enquête minutieuse de Jean-Philippe Ould Aoudia, *L'Assassinat de Château-Royal. Alger : 15 mars 1962* (avec une introduction de Germaine Tillion et une préface d'Emmanuel Roblès), aux éditions Tiresias en 1992 ? On se reportera aux réponses que donne Anne Guérin-Castell dans un article du 30 juin 2013 intitulé « Mouloud Feraoun assassiné pour la deuxième fois » et publié sur son blog hébergé par *Mediapart*.

La collection « Archives du colonialisme » se veut un outil qui revient « aux faits, aux archives, pour la nécessaire étude du passé colonial du pays des droits de l'Homme ». Il y a peu d'archives ici et peu de confrontation avec les acteurs d'une époque des deux côtés du conflit et avec les critiques, en particulier algériens, de l'œuvre feraounienne. La grande biographie sur Feraoun reste à écrire.

Christiane Chaulet Achour

Droites et gauches françaises

BOUR JULIE, GUEIT-MONTCHAL LYDIANE, DARD OLIVIER et RICHARD GILLES (dir.), *Louis Jacquinot : un indépendant en politique*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2013, 300 p., 23 €.

Un collectif d'universitaires, appuyé sur la collaboration des archives départementales de la Meuse et le témoignage de plusieurs hommes politiques, restitue le parcours d'un indépendant en politique. Indépendant, Louis Jacquinot le fut au sens partisan, comme membre du Centre national des indépendants et paysans (CNIP), mais aussi au sens commun du terme, souvent en marge des formations politiques auxquelles il a appartenu. Autre originalité, soulignée par Gérard Longuet, Louis Jacquinot est « un homme de droite qui avait fait tous les bons choix » (p. 63), de Munich à la France libre.

Son itinéraire débute, comme celui de toute une génération, par l'expérience combattante, au cours de la Première Guerre mondiale, dans laquelle il s'engage en 1916, ce qui lui permet

(1) Marie-Hélène Chèze, *Mouloud Feraoun : la voix et le silence*, Paris, Seuil, 1982 ; Jack Gleyze, *Mouloud Feraoun*, Paris, L'Harmattan, 1990.

de choisir son arme, l'artillerie, moins exposée comme le rappelle François Cochet. Fait plus rare, Louis Jacquinot poursuit le combat comme engagé volontaire en Pologne en 1919. Sous-secrétaire d'État en 1940, il s'engage à nouveau le 10 mai, avant d'être sérieusement blessé le 21 mai. Cette blessure lui vaut d'être absent lors de la séance du 10 juillet 1940. Une telle expérience combattante est mise à profit lors de sa carrière politique, par ses appels aux anciens combattants dans ses professions de foi, mais aussi dans son itinéraire ministériel, comme membre du cabinet d'André Maginot à la Guerre puis comme commissaire de la Marine de la France libre, et ministre des Anciens combattants de 1949 à 1951.

Autre fil rouge : l'outre-mer. Louis Jacquinot intègre le cabinet d'André Maginot aux Colonies en 1928 avant que son patron politique ne passe à la Guerre. Louis Jacquinot est ministre de la France d'outre-mer en 1951-1952 puis en 1953-1954 avant de devenir ministre des DOM-TOM de 1961 à 1966, exercice dans lequel il se montre assez peu libéral. Il réussit le tour de force de siéger dans des gouvernements de la Troisième, de la Quatrième et de la Cinquième Républiques, ainsi qu'au Gouvernement provisoire de la République française (GPRF). Sans occuper de ministères régaliens, il préside aux destinées de domaines aussi importants que la Marine en temps de guerre et les Dom-Tom au moment de la décolonisation de la plupart des possessions françaises outre-mer. Louis Jacquinot s'implante également dans la Meuse, dont il préside le conseil général pendant vingt-huit ans et qu'il représente au Parlement de 1932 à 1973, date à laquelle il perd son mandat législatif. Il s'engage en politique contre le Cartel des gauches, adhérant à la Ligue républicaine nationale (LRN) d'Alexandre Millerand, mais occupe ensuite toujours une posture marginale dans les formations partisans auxquelles il appartient, depuis l'Alliance démocratique dont il démissionne en 1938, après s'être opposé à Pierre-Étienne Flandin, à l'Union des démocrates pour la Cinquième République (UDR) (il est apparenté à ce groupe à l'Assemblée nationale

en 1967-1968, puis membre à part entière de 1968 à 1973), en passant par le Centre national des indépendants paysans (CNIP) où il entretient des relations tendues avec Roger Duchet (qui ne le ménage pas dans ses mémoires). Patriote sourcilieux, il est hostile à Munich et s'oppose à la Communauté européenne de défense (CED). Sa proximité avec Paul Reynaud puis Charles de Gaulle, dont il fut longtemps ministre (ministre d'État sous la Cinquième République), ressort bien de cet ouvrage.

Longtemps ministre, Louis Jacquinot laisse pourtant l'image paradoxale d'un homme relativement marginal, bien qu'au cœur du pouvoir. Son adhésion mesurée à différentes formations politiques peut l'expliquer, ainsi qu'un certain dilettantisme dans ses pratiques d'élu meusien sans omettre un manque d'adaptation à la nouvelle donne des années 1960, comme si sa « pendule intérieure » (Olivier Dard, Gilles Richard) était restée arrêtée au mitan du siècle. Un élément de son identité aurait pu être mobilisé : son orientation sexuelle. Il ne s'agit pas de vouloir relire à tout prix un parcours à l'aune des *lesbian and gay studies*, mais l'homosexualité de Louis Jacquinot éclaire toutefois certains épisodes de son itinéraire. Dans son célèbre texte *Homosexualité et Révolution*, Daniel Guérin pratiquait l'*outing* de plusieurs « anciens ministres de droite », dont Louis Jacquinot. Dans l'ouvrage ici recensé, seul Gérard Longuet, qui livre un témoignage par ailleurs fort stimulant, évoque le sujet de manière implicite mais insistante. Il présente ainsi l'élection présidentielle de 1953 : « le non-conformisme de sa vie personnelle, au regard de ce qui était alors la norme sociale, lui coûta sans doute l'élection, pour une part au moins » (p. 63). Gérard Longuet use à nouveau de l'expression « non conformiste » page 64. Il signale certes son mariage de convenance avec Simone Lazard, deux fois veuve (elle fut notamment l'épouse de Maurice Petsche, ancien ministre), quelques semaines avant l'élection présidentielle de 1953, mais ajoute aussitôt que Louis Jacquinot habitait en marge, dans « une sorte de logis de célibataire ». Dans la France

de droite, au milieu des années 1950, cette identité le handicape et fournit une clé de compréhension supplémentaire à un itinéraire politique original.

Fabien Conord

JALABERT LAURENT (dir.), *Gaullistes dans l'Ouest atlantique dans les élections législatives de 1958 à 1981*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, 210 p., 15 €.

Cet ouvrage réunit les actes de la journée d'études tenue à Nantes le 12 novembre 2009 dans le cadre du projet de recherche de l'Agence nationale pour la recherche (ANR) Gaulhore. Il analyse l'implantation du gaullisme législatif dans les six régions d'un Grand Ouest atlantique allant de l'Aquitaine à la Haute-Normandie. Dans leurs contributions régionales ou départementales, les auteurs examinent la profondeur et la durabilité de cet ancrage politique dans ces différents territoires réputés orientés à droite au début de la Cinquième République. Il s'agit pour eux de tester la résistance de ce ralliement dans l'espace choisi et dans la durée considérée, et de voir en particulier s'il survit au départ du général de Gaulle.

Mobilisant des sources écrites et orales importantes, les auteurs croisent efficacement les approches quantitative (s'appuyant sur l'analyse des résultats électoraux) et qualitative (reposant sur l'étude d'extraits d'entretiens). S'agissant de ces derniers, la retranscription des propos de Michel Rabreau prouve tout l'intérêt du témoignage oral pour l'historien du temps présent. Des tableaux statistiques détaillant les résultats électoraux des candidats gaullistes par circonscription enrichissent considérablement le volume, tout comme les cartes électorales du gaullisme dans l'Ouest français et l'index général des noms propres.

Ces actes montrent la pertinence d'une analyse à grande échelle de l'ancrage gaulliste qui ne connaît ni la même ampleur, ni la même chronologie dans les différents territoires de l'Ouest atlantique. Fort et durable en Basse-Normandie,

cet ancrage se révèle plus fragile et conjoncturel en Charente-Maritime. Mais, au-delà de cette diversité dominante, ils font ressortir une tendance générale, à savoir des succès assez nets aux élections législatives des années 1958-1968, suivis d'échecs au profit de la gauche en Bretagne ou de la droite classique dans l'ouest du Maine-et-Loire, à partir des années 1970. Les Français de l'Ouest auraient voté pour les candidats soutenant la politique du général de Gaulle et se seraient progressivement éloignés du gaullisme après le retrait du fondateur de la Cinquième République.

Le déclin du gaullisme législatif doit aussi être mis en relation avec la disparition des gaullistes « historiques » régulièrement réélus au cours des années 1960. Ils n'auraient pas été efficacement relayés à partir des années 1970. Les auteurs soulignent l'importance de leur notoriété locale lors des élections législatives. Parmi les personnalités gaullistes ayant fortement marqué la vie politique de l'Ouest français figurent Olivier Guichard en Loire-Atlantique, Jean Foyer en Maine-et-Loire, Jacques Chaban-Delmas en Aquitaine.

Ces travaux soulignent donc tout l'intérêt des monographies régionales et départementales dans l'étude des comportements électoraux. Ils apportent la preuve que le gaullisme législatif notabilisé ne peut être confondu avec le gaullisme gaullien populaire. Ils permettent à Gilles Richard de conclure que, contrairement aux idées reçues, l'enracinement du gaullisme est finalement peu profond dans l'Ouest et qu'il ne résiste guère au départ du général de Gaulle.

Hélène Boivin

CHAMOUARD AUDE, *Une autre histoire du socialisme : les politiques à l'épreuve du terrain (1919-2010)*, préf. de Serge Berstein, Paris, CNRS éditions, 2010, 339 p., 25 €.

Les historiens du socialisme français ont depuis longtemps souligné le rapport compliqué que le Parti socialiste a entretenu avec l'expérience du pouvoir et avec l'émergence d'une « culture

de gouvernement¹ ». Cette approche que l'on résume souvent par l'expression du « long remords du pouvoir » a surtout privilégié l'analyse des doctrines, le fonctionnement central du Parti et les grands moments de l'histoire socialiste. Depuis quelques années, une attention plus grande a été portée aux « territoires » et donc à la dimension locale du socialisme. Les tenants de cette nouvelle analyse qui insistent notamment sur le rôle des « réseaux » (Frédéric Sawicki, Rémi Lefebvre, Renaud Payre, Gilles Morin) ont d'ailleurs plus d'une fois souligné qu'ils ne cherchaient pas seulement à compléter l'approche générale du socialisme, mais à proposer une lecture nouvelle qui permettrait de comprendre la nature véritable de l'implantation du socialisme.

Comme l'indique le titre de son livre, Aude Chamouard se situe résolument dans la lignée de cette seconde approche. Si sa démarche s'appuie sur la minutieuse analyse des trois villes de Toulouse, Lens et Puteaux, elle ne reste nullement enfermée dans une perspective de monographies juxtaposées. L'ampleur de la documentation lui permet au contraire de proposer une analyse globale du rôle et de l'impact de la question municipale dans l'histoire du socialisme français. L'auteur s'est donc donné les moyens d'aborder sous toutes ses dimensions la problématique du « socialisme municipal ». Depuis l'origine, le terrain municipal a été considéré par plusieurs fractions du mouvement socialiste (les possibilistes notamment) comme un laboratoire d'expériences capables de manifester la valeur du socialisme sans attendre la prise du pouvoir au niveau central. Mais, depuis l'origine aussi, ce « socialisme municipal », souvent porteur de visions réalistes (le socialisme dit « réalisateur ») et de conclusions réformistes, a eu du mal à se faire reconnaître par la doctrine ou par le Parti. L'expérience socialiste du pouvoir municipal doit donc faire face à une double contrainte, celle du cadre très restrictif qui est celui du modèle administratif français (et qui s'impose à tous les maires), et celle

du socialisme doctrinal qui a longtemps refusé de troquer l'idéal de révolution contre les résultats dispersés et fragiles des expériences locales.

Pourtant, comme le montre Aude Chamouard, les choses ne sont pas restées figées. Dans l'entre-deux-guerres, les pratiques municipales des socialistes ont joué un rôle considérable pour relayer (et parfois anticiper) la diffusion des lois sociales et la mise en place plus générale de l'État providence. Les pratiques socialistes ont favorisé la modernisation du travail municipal avec la figure de l'expert qui émerge dès les années 1920 et 1930 autour, par exemple, de la personnalité d'Henri Sellier, et qui ne cesse de se confirmer sous l'ère nouvelle de la décentralisation à partir des années 1980 (le maire devient gestionnaire). Aude Chamouard révisé aussi à la hausse le rôle du maire et de la municipalité dans la vie du Parti. Certes, il peut y avoir des tensions entre le maire comme gestionnaire et la base militante restée attachée à la pureté de la doctrine. Mais le plus souvent, la section locale aussi bien que le Parti se structurent autour du maire qui est la personnalité la plus marquante de la région. C'est en général à partir de la mairie et de l'équipe municipale que s'organise le « milieu socialiste » où se côtoient les réseaux franc-maçon, laïc et syndical (l'auteur souligne bien l'importance du syndicalisme des fonctionnaires qui a pris le relais du syndicalisme ouvrier). Le maire n'est donc pas un simple « élu local » au sens dépréciatif du terme ; il est souvent la figure de proue du socialisme et de sa diffusion ; il est le noyau central de l'implantation militante ; il est donc indispensable au Parti et à son existence effective sur le terrain.

Le socialisme municipal a cependant échoué d'une double manière. Son contenu politique et intellectuel s'est d'abord beaucoup édulcoré par rapport à ses origines communalistes et par rapport aux idées du socialisme démocratique du 19^e siècle. Les expériences de régies municipales, par exemple, n'ont pas abouti à des résultats concluants. Le maire socialiste préfère souvent se montrer bon gestionnaire et gouverner sa cité au nom de tous ses concitoyens plutôt que d'entreprendre une « expérience » de socialisme. Les coalitions comme du temps de la Troisième

(1) Voir la nouvelle édition d'Alain Bergounioux et Gérard Grunberg, *L'Ambition et le remords : les socialistes français et le pouvoir, 1905-2005*, Paris, Hachette littératures, 2007.

Force sont souvent indispensables pour se maintenir d'un point de vue électoral et politique (le cas de Gaston Defferre à Marseille est célèbre). L'intercommunalité oblige aussi à la recherche du consensus entre des maires appartenant à des horizons politiques opposés. En fait, il n'y a pas de « socialisme municipal » à proprement parler mais une série de politiques municipales menées par des maires socialistes. Il existe certaines caractéristiques socialistes de la politique municipale, comme l'accent placé sur l'interventionnisme économique, social et urbanistique, mais cette caractéristique peut aussi se retrouver chez des maires radicaux ou même gaullistes.

Le socialisme municipal n'a pas réussi non plus à crever le plafond de verre représenté par la doctrine du Parti et l'attachement à l'idéal d'un changement de société. Même si Aude Chamouard tend à réviser à la hausse la dynamique du réformisme portée par les expériences municipales de l'entre-deux-guerres, il n'en reste pas moins que, sur le plan des débats de doctrine, de l'élaboration du programme et des mécanismes de prise de pouvoir à l'intérieur du Parti, le socialisme municipal est demeuré à la marge. Il a subi un sort parallèle au socialisme libéral. Le participationnisme est resté en lisière pendant tout l'entre-deux-guerres. Le réformisme a été longtemps dénoncé après 1945. C'est ici la limite d'un travail qui privilégie l'analyse des pratiques politiques. L'auteur a remarquablement réussi à « délocaliser le local », mais elle n'a pas toujours intégré la dimension intellectuelle et doctrinale de la question.

Au-delà de cette nuance, le livre demeure une grande réussite : écrit d'une manière claire et remarquablement documenté, il fera certainement figure de référence. Il est un modèle de démonstration à la fois convaincante et maîtrisée.

Nicolas Roussellier

CASTAGNEZ NOËLLINE, JALABERT LAURENT, LAZAR MARC, MORIN GILLES et SIRINELLI JEAN-FRANÇOIS (dir.), *Le Parti socialiste unifié : histoire et postérité*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, « Histoire », 2013, 329 p., 18 €.

Tout au long de sa courte existence (1960-1989), le Parti socialiste unifié (PSU) tint plus souvent de l'agrégat de courants désunis que du bloc compact, de l'échafaudage baroque et précaire que de la pyramide inaltérable. Ses équilibres internes ont été régulièrement bouleversés, sa stratégie souvent incertaine et contradictoire, tandis que son idéologie a connu d'appréciables variations. En refermant cet ouvrage (regroupant pas moins de vingt-trois communications issues d'un colloque tenu en novembre 2010), on se prend à songer que cette exubérance a quelque peu déteint sur les historiens qui y ont contribué. Ce livre n'est pas un paysage paisible et régulier : il tiendrait plutôt du portrait cubiste (rehaussé de quelques scories mineures d'édition). La grande variété des éclairages proposés est ainsi souvent stimulante, mais rend l'ensemble quelque peu hétérogène.

Le livre s'organise en quatre temps. Une première partie s'attache aux origines et à quelques éléments structurants dans la culture politique du PSU (les apports chrétiens, le pacifisme, le rapport à la jeunesse et aux femmes). Une seconde partie est consacrée au PSU antérieur à Mai 68, envisagé sous l'angle de sa stratégie, de sa vie interne et de ses conceptions idéologico-programmatiques. Une troisième partie est dédiée au PSU des années 1968-1974, pendant lesquelles le parti fut au cœur de l'effervescence politico-sociale, mais beaucoup moins à l'aise dans le processus de reconstruction de la gauche induit par le congrès d'Épinay. Enfin, la quatrième partie est centrée sur la période 1974-1989, postérieure au départ d'un important noyau de militants vers le parti de François Mitterrand et durant laquelle le parti déclina quasi continûment, jusqu'à sa disparition finale.

Cet ouvrage dessine ainsi le portrait d'un parti qui, par bien des aspects, conserve son caractère insaisissable. Cela tient d'abord à ce qu'il est un parti courant d'air, où idées comme militants passent mais ne restent pas (Gilles Morin évoque par exemple « l'évaporation » du Parti socialiste autonome (PSA) dans le PSU postérieur à 1968). Il apparaît surtout comme une marge et comme une passerelle : entre la gauche et l'extrême gauche, les

mouvements sociaux et les partis politiques, l'ancien et le nouveau. Ses éléments identitaires lui sont très rarement exclusifs et, si l'on retrouve ses militants dans toutes les luttes des années 68, ils y sont très rarement seuls. Frank Georgi montre même que le PSU a tardé à s'approprier l'auto-gestion, dont il a pourtant été le porte-étendard, mais ni l'inventeur ni le seul défenseur. Au fond, la variété des qualificatifs employés tout au long de l'ouvrage (le fait est relevé par Marc Lazar en conclusion) est révélatrice d'une recherche historique encore au milieu du gué. Certains points, tels que la question des effectifs, sont désormais solidement établis. D'autres aspects, pourtant primordiaux, restent à explorer de manière systématique, et d'abord les relations avec la Confédération française démocratique du travail (CFDT). Le chantier historique est donc encore ouvert.

Matthieu Tracol

État et politiques publiques

PESSIS CÉLINE, TOPÇU SEZİN et BONNEUIL CHRISTOPHE (dir.), *Une autre histoire des « Trente Glorieuses » : modernisation, contestations et pollution dans la France d'après-guerre*, Paris, La Découverte, 2013, 309 p., 24 €.

À l'heure où la France traverse une crise extrêmement profonde et complexe, il est tentant de faire de la période des « Trente Glorieuses », expression inventée par Jean Fourastié en 1979, une sorte d'âge d'or pendant lequel la France aurait connu plusieurs décennies de bien-être ininterrompu. Quitte, pour cela, à laisser de côté les aspects les moins valorisants de cette séquence historique, en particulier dans le domaine de la préservation écologique. D'un point de vue historiographique, on peut aussi voir dans cette survalorisation un effet générationnel dans la mesure où nombre d'historiens ayant travaillé sur cette période sont eux-mêmes des enfants du baby boom et n'ont pas toujours, à en croire les maîtres d'œuvre de ce livre, suffisamment fait preuve de

recul critique sur le sujet. Cet ouvrage est donc doublement bienvenu : d'une part, il signale la mobilisation d'une nouvelle génération de (jeunes) chercheurs en faveur d'une histoire environnementale en pleine émergence ; d'autre part il invite à une révision sévère de la lecture généralement faite des décennies qui suivirent la fin de la Seconde Guerre mondiale et que l'on présente généralement sous l'aimable vocable de l'héroïque modernisation. Si le terme utilisé dans le volume de « contre-histoire » des « Trente Glorieuses » mérite sans doute d'être nuancé, il n'en reste pas moins que l'analyse des différents thèmes abordés invite à la réflexion et au débat. Les différentes contributions ici rassemblées esquissent un portrait moins flatteur de la période dont le caractère homogène apparaît également superficiel. C'est en particulier dans le domaine de l'écologie que le bilan s'avère accablant, les auteurs évoquant des « Trente Ravageuses ». La hausse sans précédent de la consommation d'énergies fossiles a ainsi eu un coût en matière écologique que nous payons aujourd'hui.

Dans cette histoire renouvelée des « Trente Glorieuses », il faut également compter avec ceux qui en dénoncèrent les méfaits dès cette époque. Syndicalistes, militants chrétiens ou situationnistes, ils furent plus d'un à fastiger ce qui leur apparaissait comme porteur d'un certain danger pour l'avenir de la société, même si leurs critiques furent souvent étouffées par le plaidoyer des élites modernisatrices (Jean Fourastié lui-même était très lié aux réseaux modernisateurs).

Cet ouvrage ouvre donc des perspectives extrêmement intéressantes qu'il conviendrait de replacer dans un cadre plus large que celui de la France. Cette dernière ne fut pas la seule nation européenne à connaître un aussi vaste mouvement d'expansion économique et, de ce point de vue, une approche comparative en direction d'autres modèles comme ceux de la République fédérale d'Allemagne et de la Grande-Bretagne aurait été la bienvenue.

Thibault Tellier

TOPÇU SEZİN, *La France nucléaire : l'art de gouverner une technologie contestée*, Paris, Éd. du Seuil, 2013, 350 p., 21 €.

L'histoire de la nucléarisation de la France et celle de sa contestation sont indissociables. Du plan Messmer au chantier du réacteur pressurisé européen (EPR), les oppositions au programme électronucléaire ont été, et restent, les justifications d'un ajustement administratif et législatif permanent, empruntant tour à tour les voies de la répression et de l'intransigeance, de l'institutionnalisation et de l'incorporation des contestataires aux dispositifs de gestion experte du risque industriel et sanitaire.

Retraçant le déploiement nucléaire qui se renforce au gré des circonstances et des résistances, l'auteure se demande ce qu'est devenue la critique, quels ont été son rôle et sa fonction historique. Pour répondre à cette importante question, elle rend compte d'une enquête socio-historique sur les formes de l'action collective engagée depuis les années 1970. Elle y étudie les dynamiques dans la mise à l'épreuve démocratique d'un domaine technoscientifique parmi les plus fermés. Très bien documenté, son livre issu d'une thèse de doctorat soutenue en 2010 explore toutes les technologies matérielles, sociales et discursives qui ont cherché à contenir la critique radicale, et à faire du nucléaire un horizon inéluctable de la modernité durable, consolidant en l'adaptant une exception qui demeure assurément française à l'échelle du monde.

Son histoire est celle d'un franc succès, celui des stratégies, tactiques et techniques de gouvernement déployées pendant plusieurs décennies afin de domestiquer l'opinion, pour tenir à distance la revendication citoyenne de démocratisation des choix scientifiques et techniques, et finalement garantir l'acceptabilité politique et sociale du nucléaire. Ce sont les reconfigurations de ces rapports entre contestation et administration de la contestation que l'auteure décrit, ainsi que leurs enjeux sous-jacents, pour les discuter. Elle s'attelle à la tâche difficile de croiser les trajectoires de l'institution nucléaire avec celles des

formes de l'action contestataire. Pas à pas, elle suit la critique, l'ordre des pratiques et des discours que déploient les gouvernements successifs pour la recadrer, l'absorber au besoin. Elle dissèque dans le temps et l'espace l'émergence, le silence puis la résurgence du mouvement antinucléaire, en relation avec la transformation permanente des justifications de poursuivre la nucléarisation, d'exclure de ce domaine technoscientifique les opposants les plus radicaux. S'appuyant sur le registre analytique et réflexif, elle renouvelle ainsi profondément l'histoire critique des controverses suscitées par la nucléarisation de la politique française, alimente le débat sur les voies alternatives de sa contestation, contribue enfin à repenser les modes de l'action collective.

Soucieuse de restituer une autre histoire de l'énergie nucléaire, elle décompose selon trois périodes les évolutions intriquées de sa contestation et de sa gestion. À la suite du lancement d'un plan massif de développement de l'industrie nucléaire, les années 1970 voient émerger un mouvement tout aussi puissant de violentes oppositions. Très tôt les organismes en charge du nucléaire se saisissent de la critique afin d'élaborer des instruments efficaces de gouvernement. La deuxième période est marquée par les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl en 1986 : domine alors la gestion par le secret de la chose nucléaire. L'exigence citoyenne de transparence et de démocratisation, notamment portée par l'irruption des laboratoires associatifs et indépendants, conduit à la création d'un tiers secteur scientifique, produisant des contre-expertises et diffusant une information non contrôlée par les pouvoirs publics. L'institution nucléaire s'adapte, élabore d'autres dispositifs d'échanges avec les populations concernées et les organisations non gouvernementales, régit véritablement ce qu'il reste de la contestation. Le dernier moment est celui de l'appropriation des enjeux climatiques et de la pénurie annoncée des ressources traditionnelles. Il est aussi celui de la banalisation du risque nucléaire avec lequel il conviendrait désormais, conformément aux dogmes néolibéraux, d'apprendre à vivre dans un monde sécurisé par

les normes, les sociétés étant soumises à l'injonction de la responsabilité collective et renvoyées à la liberté individuelle de ses membres d'agir en adaptant ses comportements. L'institution nucléaire s'ouvre alors au mode de gestion participatif des risques, réhabilite enfin une modernité techno-industrielle qui s'affiche sans complexe comme verte et démocratique.

Pour le lecteur partisan d'une démocratisation des choix technoscientifiques, ce livre invite à sortir de l'état de sidération dans lequel il peut être plongé au premier abord. Parce qu'il fournit toutes les clés pour déconstruire les discours et leurs rapports de force sous-jacents, parce qu'il pointe les limites contenues dans l'idéal de la démocratie technique et de la participation des publics, ce travail rigoureux œuvre à l'intelligence d'un objet technoscientifique profondément politique avant d'être une affaire de gestion des risques et de l'expertise, même partagée.

Michel Letté

EPSTEIN RENAUD, *La Rénovation urbaine : démolition-reconstruction de l'État*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013, 377 p., 25 €.

L'ouvrage que Renaud Epstein vient de consacrer à la rénovation urbaine est issu d'une thèse de doctorat en sociologie, mais il relève autant des sciences politiques et de l'histoire. Il met en relation les politiques menées dans les grands ensembles et l'évolution de la gestion publique des territoires depuis les années 1980. La première partie est consacrée à l'histoire et à l'évaluation de la politique de la ville puis du Programme national de rénovation urbaine (PNRU). La seconde partie resitue celui-ci dans le contexte des réformes territoriales des années 2000. Au-delà des clichés, l'auteur porte un regard scientifique sur des questions éminemment politiques. Ainsi se tient-il à bonne distance du large consensus dont jouit le PNUR pour étudier concrètement et largement

les réalisations de l'Agence nationale de la rénovation urbaine (ANRU).

Grâce à un considérable travail documentaire (entretiens, étude de la production administrative et médiatique), l'auteur apporte des connaissances factuelles significatives sur l'histoire de grands ensembles. Il contribue aussi à la réflexion théorique sur l'histoire des politiques publiques en défendant deux thèses éclairantes. La première soutient que « de la même façon que la politique de la ville avait servi de modèle pour de nombreuses politiques territoriales dans les années qui ont suivi la première décentralisation, la rénovation urbaine peut être vue comme la préfiguration d'un nouveau modèle de gestion publique des territoires dans un contexte bouleversé par l'Acte II de décentralisation et l'accumulation des réformes de l'État » (p. 22). La seconde thèse affirme que « la dynamique de perte de centralité de l'État dans la gestion des territoires français amorcée au début des années 1980 a pris fin » (p. 23). Ces deux thèses sont au cœur d'un nouveau modèle théorique, celui du « gouvernement à distance », qui succède au « jacobinisme appriivoisé » et à la « gouvernance territoriale ». L'État retrouve depuis les années 2000 un rôle moteur dans la gestion des territoires, mais en usant de méthodes nouvelles, inspirées de principes néolibéraux. L'État affaibli (par la mondialisation, la construction européenne, les déficits, la décentralisation) se met à distance des intérêts locaux. Il oriente cependant les décisions locales en mettant en concurrence les territoires pour l'accès aux ressources nationales, ce qui contraint les acteurs locaux à se conformer aux priorités étatiques.

Renaud Epstein a formulé ce modèle à partir de l'étude d'un pan de l'histoire récente des grands ensembles, en particulier le PNUR. Ce modèle pourrait-il s'appliquer à d'autres politiques publiques déployées au cours de la même période ?

Gwenaëlle Le Goullon

Justice, travail et société

BÉRARD JEAN, *La Justice en procès : les mouvements de contestation face au système pénal (1968-1983)*, Paris, Presses de Sciences Po, « Histoire », 2013, 296 p., 32 €.

Issu d'une thèse de doctorat soutenue en 2010, le livre de Jean Bérard propose d'analyser au prisme de leur rapport à la pénalité différents mouvements sociaux issus de « l'immense et proliférante criticabilité des choses¹ » de l'après-Mai 68. Le propos suit, de 1968 à 1983, des « mouvements de contestation » considérés comme les « acteurs principaux des luttes politiques liées à la pénalité » (p. 20) : mouvements féministes, homosexuels, pédophiles, carcéraux. Si l'on regrette que ce choix et la notion à laquelle il s'adosse ne fassent pas l'objet de discussions plus précises, la mise en perspective de ces mouvements au sein d'une périodisation commune s'avère éclairante.

Au lendemain de Mai 68, la diversité des luttes d'extrême gauche convergent vers une critique radicale de la pénalité et de la répression, adressée au pouvoir de punir en général, ou au biais social de l'appareil judiciaire. Jusqu'au milieu des années 1970, ces critiques radicales sont en compétition avec un projet plus limité, celui de restreindre l'étendue et la sévérité de la répression. Il s'agit alors d'infléchir l'action pénale dans certains domaines, par exemple par la dépenalisation de l'avortement. Après 1975, les critiques de la pénalité s'estompent, au profit d'une demande de renforcement sélectif de sa sévérité. Le pénal devient un outil de lutte sociale. À ce sujet, les développements consacrés aux transformations du rapport des mouvements féministes à la pénalisation des violences sexuelles sont particulièrement éclairants. En effet, au sein d'une critique radicale de la pénalité, le viol devait être reconnu publiquement afin de forcer une prise de conscience sociale, mais la punition du violeur

« n'est pas notre problème », comme le plaide alors Gisèle Halimi (citée p. 157). Les tensions et l'éclatement de cette attitude sont analysés avec subtilité, dans un chapitre qui forme le cœur de l'ouvrage.

En effet, la périodisation retenue structure l'ouvrage mais ne l'écrase pas. Jean Bérard laisse toute sa place à la pluralité des prises de parole, et aux tensions et contradictions qui les habitent. En procédant à l'exégèse de tracts militants, de discours, de témoignages et de coupures de presse (bien que travaillant sur une période récente, l'auteur n'a pas eu recours à l'entretien), Jean Bérard fait résonner un écho de la « charnière grinçante » (p. 264) des années 1970, où se dispersent et s'affrontent des revendications auparavant formulées dans une langue commune. L'ouvrage permet par ailleurs, à l'instar de travaux anglo-américains, d'interroger le rôle de « suspects inhabituels² » dans l'expansion de l'incarcération en France, ainsi que de rouvrir l'horizon critique du rapport des mouvements sociaux à la pénalité.

Corentin Durand

LELEUX MARC, *Histoire des sans-travail et des précaires du Nord*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2013, 368 p., 28 €.

Issu d'une thèse de doctorat soutenue en 2006 à l'Université de Lille, cet ouvrage retrace un siècle de chômage et de précarité dans le Nord. Contrairement à ce que le titre semble indiquer et, curieusement, à ce que l'introduction revendique, il ne s'agit pas tant d'une histoire des sans-travail et des précaires considérés dans leurs parcours individuels et leur vécu, que d'une approche en termes de causalités économiques et de mobilisations politiques. L'ouvrage se décompose en deux parties chronologiques.

La première traite des années 1920-1944, quand s'accélère la mutation industrielle engagée

(1) Michel Foucault, *Il faut défendre la société : cours au Collège de France, 1975-1976*, Paris, Gallimard/Éd. du Seuil, 1997, p. 7.

(2) Marie Gottschalk, *The Prison and the Gallows : The Politics of Mass Incarceration in America*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006.

au 19^e siècle (saliariat, urbanisation, rationalisation du travail). Largement privé des effets stimulants de l'industrie de guerre en 1914-1918, le Nord apparaît dans l'entre-deux-guerres très sensible aux aléas conjoncturels. Le chômage partiel et total y est particulièrement important et atteint des records dans les années 1930, avec vraisemblablement un tiers seulement des chômeurs secourus par les divers fonds (importance des critères de résidence et de stabilité dans l'emploi), et des allocations de surcroît très faibles. Face aux conditions de vie misérables et dégradantes, les initiatives privées, menées par des comités de diverses obédiences, se développent (principalement distributives chez les socialistes et les chrétiens ; plus revendicatives chez les communistes, ainsi *via* l'organisation de « marches de la faim »). Pendant la Seconde Guerre mondiale, le Nord est d'abord placé sous tutelle du gouvernement militaire allemand de Bruxelles, puis retrouve en 1942 le giron national ; mais dans les deux configurations, la politique d'emploi consiste surtout à capter, de gré ou de force, un maximum de sans-travail au service de l'économie allemande. Cela explique le développement de formes de résistance (refus des chômeurs de se faire enregistrer, même aux distributions de secours).

La seconde partie aborde la période allant de 1945 au début des années 2000, où le département est de plus en plus inadapté économiquement. L'auteur examine la création en 1958 puis les évolutions de l'assurance-chômage qui, jusqu'en 1968, « se caractérise bien plus par une volonté de limiter le nombre de bénéficiaires que par un souci philanthropique » (p. 193). À partir des années 1970, le département connaît à nouveau des taux record, dus à la surreprésentation des secteurs en déclin (textile et houillères, puis également sidérurgie) ; le chômage touche désormais toutes les catégories (femmes, jeunes, cadres, etc.) et les politiques d'aide à la relance de l'emploi et de reconversion tentées par les gouvernements successifs apparaissent très insuffisantes pour compenser les pertes. Parallèlement, le

travail se précarise, en variable d'ajustement économique à court et moyen terme ; d'où un durcissement des conditions de travail. Les mobilisations réapparaissent, notamment en 1994-1995 puis 1997-1998, portées par de nouvelles organisations comme AC !, plus parcellisées, réformistes et en marge du travail syndical, que dans les années 1930. En même temps se développe un mouvement de dépolitisation (abstention) et repolitisation (montée du Front national) directement lié à la situation de l'emploi.

Cette monographie d'un département à l'histoire aussi tumultueuse que paroxystique concernant la thématique étudiée est évidemment la bienvenue. L'approche de long terme est convaincante, tant pour les problèmes rencontrés (taux de chômage toujours très supérieurs à la moyenne nationale, difficultés de reconversion économique) que par les comparaisons tentées (ainsi entre les années 1930 et 1990). On reste en revanche un peu frustré dans l'approche individuelle des parcours, à peine esquissée pour les années 1930, et directement reprise des travaux de sociologie pour les années 1990. Bref, l'auteur livre ici une analyse fouillée, mais où le social se subsume sous l'économico-politique.

Axelle Brodriez-Dolino

FRABOULET DANIELLE, DRUELLE-KORN CLOTILDE et VERNUS PIERRE (dir.), *Les Organisations patronales et la sphère publique : Europe, XIX^e et XX^e siècles*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, « Pour une histoire du travail », 2013, 339 p., 20 €.

L'étude des organisations patronales a connu ces dernières années un dynamisme renouvelé notamment grâce aux activités de recherche des directeurs de cet ouvrage collectif. Il regroupe les contributions à un colloque organisé en juin 2012 et faisant partie d'un projet de recherche collectif ambitieux, consacré aux organisations patronales en Europe aux 19^e et 20^e siècles. Ce projet, débuté en 2010, s'est concrétisé par une série de journées d'étude qui ont donné lieu à plusieurs

publications, dont un livre collectif sur la genèse des organisations patronales en Europe¹. Ces travaux enrichissent la connaissance de ces acteurs, aussi importants que méconnus.

La participation des organisations patronales à la sphère publique, thème de l'ouvrage, est cadrée par Danièle Fraboulet dans son introduction et recoupe aussi bien des pratiques de lobbying dirigées vers l'État et les institutions publiques que des actions dirigées vers le public général, sous forme d'activités de presse ou de campagnes d'opinion par exemple. L'ouvrage regroupe vingt-deux contributions : dix traitent de cas français, cinq de cas italiens et trois de cas suisses. L'ouvrage contient également des études sur l'Allemagne, l'Espagne et la Turquie. Enfin, si plusieurs contributions abordent la dimension européenne de l'action des organisations patronales, une seule traite d'une organisation véritablement européenne. Les contributions sont regroupées selon trois axes, qui forment les trois parties de l'ouvrage. Une première partie examine les pratiques et les stratégies déployées par les organisations patronales (principalement) intersectorielles. Une deuxième présente l'action d'organisations patronales sectorielles. Une troisième partie pose la question des différents jeux d'échelle à l'œuvre dans l'action des organisations patronales régionales ou européennes, sectorielles ou intersectorielles.

La focale large adoptée par les directeurs permet de documenter la diversité des approches et des stratégies mises en œuvre par les organisations patronales dans la sphère publique qu'il est difficile de comparer de manière systématique. Les études réunies éclairent des pans importants de l'histoire des différents pays, secteurs ou régions étudiés. Si on regrette l'absence de conclusion générale, la mosaïque d'études présentées constitue un apport notable à la connaissance des organisations patronales et, à travers

cet objet, aux « systèmes productifs à différentes échelles » (p. 12).

Pierre Eichenberger

LEMBRÉ STÉPHANE, *L'École des producteurs : aux origines de l'enseignement technique en France (1800-1940)*, préf. de Jean-François Chanet, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, 20 €.

Centré sur les départements du Nord et du Pas-de-Calais, cet ouvrage aborde tous les types d'institutions à finalité professionnelle (cours, écoles, apprentissage) ainsi que les enseignements ménagers féminins à finalité domestique. Le caractère régional du cadre dans lequel s'inscrivent la création et le soutien aux institutions de formation, la récusation d'un déterminisme direct du développement de la formation professionnelle par des nécessités économiques, les rivalités entre villes et entre républicains et catholiques dans leurs conséquences sur le développement d'institutions de formation, les contacts avec les institutions au-delà des frontières nationales figurent parmi les principaux thèmes d'analyse.

Après un premier chapitre critique à l'égard de l'antienne de la « crise de l'apprentissage », l'ouvrage adopte un découpage chronologique aujourd'hui bien connu. Le premier chapitre, consacré aux projets et réalisations des années 1790 aux années 1870, fait apparaître la diversité des secteurs d'emplois concernés par des créations précoces d'institutions de formation : industries textiles elles-mêmes très diverses, mines, agriculture et industries aujourd'hui qualifiées d'agro-alimentaires, commerce. Les chapitres suivants sont consacrés à la période de transition qui voit le début des interventions de l'État (1870-1890), à celle des réalisations plus durables (antérieures à 1914), à la période de la guerre de 1914-1918 marquée par l'occupation et aux années d'application de la loi Astier et de l'instauration d'une taxe d'apprentissage. On se limitera ici à signaler l'intérêt des développements sur les enseignements concernant l'encadrement supérieur de la main-d'œuvre (ingénieurs, etc.) ; sur les rivalités

(1) Danièle Fraboulet et Pierre Vernus (dir.), *Genèse des organisations patronales en Europe (19^e-20^e siècles)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, « Pour une histoire du travail », 2012, 351 p., 20 €.

entre un milieu catholique dynamique et des élites républicaines solidement implantées dans les collectivités locales et associées à une autre partie du patronat ; sur les formations dans le secteur très différencié des industries textiles ; sur les collaborations entre les collectivités locales, les organismes professionnels et l'État pour fonder ou entretenir les institutions de formation.

En dépit de l'intérêt de son projet et du traitement d'une très large documentation, l'ouvrage déçoit. Par une rédaction un peu désordonnée, d'abord, qui n'introduit pas assez systématiquement la distinction entre les différents niveaux d'emplois en cours d'élaboration au 19^e siècle. Par une insuffisance d'esprit critique à l'égard de la documentation qui conduit à adhérer trop vite à des indications issues de rapports officiels ou de brochures de présentation. L'usage des références est quelque peu ostentatoire : certaines sont peu significatives voire inutiles, alors que des lacunes ou demi-silences surprennent, même si la référence attendue se trouve dans la bibliographie générale.

Jean-Michel Chapoulie

Politiques culturelles

POURCHIER-PLESSERAUD SUZANNE, *Les Arts de la nation : construction nationale et arts visuels en Lettonie, 1905-1934*, préf. de Krzysztof Pomian, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, 377 p., 24 €.

Ce beau livre consacré au rôle des arts visuels dans le processus de la construction nationale de la Lettonie au 20^e siècle s'ouvre sous les auspices de l'austère figure féminine qui domine le *Brivibas Pieminekļis*, le Monument de la Liberté érigé à Riga en 1935. Aboutissement monumental de l'esthétique des années 1930, la hiératique Milda juchée au sommet de sa colonne élève ses bras au-dessus de sa tête en brandissant trois étoiles dorées : elles symbolisent les trois provinces de Kurzeme-Zemgale, de Vidzeme et de Latgale, dont l'union a permis la naissance de l'État letton indépendant. Spécialiste de l'histoire

des pays baltes, Suzanne Pourchier-Plasseraud évoque la phase de construction de l'identité nationale de cet État, saisie dans le contexte de l'éveil des nationalités de l'Empire russe (de l'Ukraine à la Finlande, de la Transcaucasie aux provinces baltes) dans les années qui précèdent la révolution de 1905. Le livre traite de la première indépendance (1918-1940), au cours de laquelle la Lettonie s'est coupée de la sphère d'influence russe avant d'y être réintégrée en vertu du protocole secret du pacte germano-soviétique d'août 1939. La Lettonie est un cas à part dans l'Europe Baltique : elle ne connaît pas l'antériorité d'autonomie dont a joui la Finlande, elle n'a pas d'histoire politique comme le Grand-Duché de Lituanie, ni de « communauté de destin » de ses provinces constituantes comme l'Estonie. Cela explique la pluralité des moyens qui furent employés pour susciter et vitaliser le processus de construction nationale.

À l'appui de sa démonstration, Suzanne Pourchier-Plasseraud mobilise une documentation considérable tant dans le domaine des arts visuels majeurs (architecture, peinture, sculpture) que dans celui des arts mineurs (arts appliqués, céramique, gravure). La première partie de l'ouvrage aborde le « *risorgimento* » socio-culturel des provinces baltes et l'agitation révolutionnaire contre les barons germano-baltes. La seconde partie (1915-1920) étudie la Première Guerre mondiale, événement fondateur pour la future Lettonie après l'effondrement de l'Empire russe, l'occupation allemande puis la guerre d'indépendance (ou guerre civile) de 1918 à 1920. L'itinéraire de Jazeps Grosvalds, artiste combattant, montre parmi d'autres la contribution des peintres à la guerre : l'identité lettonne se forge dans sa palette sombre et ses larges aplats. Au cours des années 1920-1934 évoquées dans la troisième partie, les arts visuels, et la peinture en particulier, combinent les influences extérieures essentiellement germaniques et finlandaises avec celles de l'ethnographie locale et du patrimoine. *A contrario* de la démonstration, l'œuvre d'artistes constructivistes tels Gustavs Klucis et Karlis Zale montre que les courants lettons de l'avant-garde se développent aux marges de la « lettonisation

des arts visuels ». Les années 1934-1940, épilogue de l'ouvrage, sont celles du régime autoritaire de Karlis Ulmanis. Les arts deviennent les instruments d'un nationalisme culturel visant à régénérer la nation lettonne. Ainsi, l'architecture abandonne le romantisme national et adopte la monumentalité martiale de l'époque dans les projets (non construits) pour Riga. Les arts lettons fournirent ainsi un réservoir identitaire considérable permettant, au-delà du régime soviétique (1940-1991), la reconstitution du fameux *latviskums*, cet « être letton » de jadis.

Taline Ter Minassian

KÉVONIAN DZOVINAR et TRONCHET GUILLAUME (dir.), *La Babel étudiante : la Cité internationale universitaire de Paris (1920-1950)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, 218 p., 18 €.

Fruit d'un colloque organisé en 2010 par Dzovinar Kevonian et Guillaume Tronchet, cet ouvrage collectif consacré à la Cité internationale universitaire de Paris (CIUP) donne un excellent aperçu de la richesse et de l'intérêt de cet objet d'histoire totale, comme le souligne Robert Frank dès l'introduction.

Sont ainsi convoquées d'abord l'histoire de l'enseignement supérieur, tant la Cité, destinée à loger une partie des étudiants de Paris, est au cœur des jeux politiques universitaires ; ensuite l'histoire urbaine, puisque cette vaste entreprise de rénovation mobilise la Ville de Paris pourvoyeuse de terrains et les architectes qui y bâtissent les maisons ; l'histoire sociale avec les prémices d'une politique publique de services aux étudiants et à la jeunesse (santé, culture, sport) ; enfin l'histoire des relations internationales, de la diplomatie universitaire et culturelle, car ce projet, d'abord local, prend une triple dimension nationale, internationale et transnationale dans le contexte des années 1920 et 1930.

Les maîtres d'œuvre de l'ouvrage ont choisi d'aborder l'objet CIUP dans la longue durée, des années 1920 aux années 1950, envisageant l'Occupation et la Libération non seulement comme des ruptures, mais aussi comme des tests mettant

à l'épreuve l'ambition de l'institution. Ainsi sont présentés les glissements successifs qui affectent le projet originel sous l'impulsion d'acteurs et de contextes sans cesse changeants. À l'origine simple réponse des autorités universitaires à la question locale et sociale de la surpopulation étudiante, le projet s'est progressivement autonomisé en devenant une Fondation nationale portée par une constellation d'acteurs publics et privés, souvent extra-universitaires, qui ont convoqué l'intérêt national pour mieux échapper à la tutelle universitaire. Devenue « internationale », la Cité a dû sans cesse réajuster son discours, de l'internationalisme des années 1920 à la montée des nationalismes des années 1930, du régime de Vichy à la Quatrième République.

Le troisième apport de l'ouvrage est de confronter la rhétorique du *transnational turn* à un objet d'étude concret, la CIUP. Local, le projet l'est par l'exceptionnalité de Paris, capitale universitaire rayonnante et attractive, et par l'implication dans le pilotage institutionnel et politique d'acteurs locaux (Ville et Université de Paris). National, il le devient par l'implication d'acteurs extra-universitaires qui mobilisent le registre du rayonnement national et de l'impérialisme culturel pour appuyer leur dessein. Internationale, la CIUP emprunte à l'étranger son modèle juridique et ses modes de financement (public-privé, mécénat) en même temps qu'elle affirme son ambition internationaliste et pacifiste en accueillant des étudiants étrangers et français destinés à former une « SDN de la jeunesse ». Transnationale enfin, la Cité devient un acteur non gouvernemental des relations internationales et le lieu d'interactions culturelles, sociales et politiques complexes. Les contributions témoignent bien de l'étroite imbrication entre les différentes échelles (l'international servant souvent à asseoir l'identité et le prestige national), comme elles révèlent la conflictualité de cet espace intellectuel mondial fait de concurrences autant que d'hybridations.

Malgré leur intérêt et leur richesse, elles n'épuisent cependant pas les potentialités de l'objet d'étude et du projet de recherche en cours. Faisant la part belle à une histoire institutionnelle

portée par les acteurs de premier plan (fondateurs, administrateurs, mécènes, architectes présentés dans de précieuses notices biographiques), l'ouvrage laisse de côté l'étude du public étudiant, pourtant possible grâce aux fichiers des résidents, aux archives des associations d'anciens et à de nombreux témoignages. Un portrait de groupe, quantitatif et qualitatif, de ces jeunes français et étrangers, principaux protagonistes de l'histoire de la CIUP, manque : l'analyse de leur vécu, de leurs sociabilités et de leur politisation permettra de mieux tester encore cet objet transnational : la CIUP a-t-elle été à la hauteur de ces ambitions de « SDN de la jeunesse » ?

Marie Scot

MILANI PAULINE, *Le Diplomate et l'Artiste : construction d'une politique culturelle suisse à l'étranger (1938-1985)*, Neuchâtel, Éd. Alphil/Presses universitaires suisses, 2013, 455 p., 49 chf.

Dans un champ déjà fort bien travaillé par l'historiographie suisse (citons les travaux de Hans-Ulrich Jost, Thomas Kadelbach, Matthieu Gillibert), Pauline Milani a tenté le pari de reprendre à nouveaux frais l'analyse de la diplomatie culturelle helvétique. Cet ouvrage tiré d'une thèse de doctorat réussit remarquablement dans son entreprise. En effet, il se veut moins l'étude des diverses réalisations engendrées par la diplomatie culturelle que l'analyse d'ordre politiste et sociologique du fonctionnement de celle-ci, depuis ses origines à la veille de la Seconde Guerre mondiale avec la création de l'organisme Pro Helvetia, équivalent suisse du Goethe Institut. L'auteure entreprend donc de cerner minutieusement ce double enjeu, celui de la définition (toujours incertaine) de cette politique culturelle extérieure (l'opposition « propagande culturelle » *versus* « politique culturelle ») et celui de la coordination et des rapports de force entre les principaux acteurs concernés (dont deux ministères, l'organisme Pro Helvetia, plusieurs commissions). Par ailleurs, le livre accomplit une histoire politique et sociale de ces acteurs dont les trajectoires éclairent précisément la

problématique de la coordination. Par la richesse de la documentation utilisée, la minutie de l'enquête réalisée, la clarté de l'exposition proposée, ce livre s'impose comme une référence méthodologique. Très peu d'ouvrages d'une ampleur similaire, faute le plus souvent d'un matériau disponible (si l'on prend la diplomatie culturelle américaine chez Emily Rosenberg ou l'exemple français avec Albert Salon), seraient capables de rivaliser avec celui de Pauline Milani quant à la finesse dans la reconstitution de l'objet étudié.

Concernant les conclusions factuelles, le livre montre les faiblesses structurelles de cette politique culturelle extérieure helvétique même si les derniers temps révèlent des changements avec la création novatrice du premier institut culturel suisse, à Paris, au milieu des années 1980. Faiblesse durable des budgets, prudence excessive (la frilosité à nouer des relations avec les pays de l'Est par exemple) grèvent sur le temps long les capacités d'initiative. Il manque peut-être ici un court chapitre qui aurait utilement résumé les raisons de ce semi-échec : sans doute l'inertie des élites politiques suisses en matière de culture, qu'aggrave le fonctionnement cantonal de celle-ci, pèse lourd ; de même le conservatisme des élites culturelles qui, jusqu'à la fin des années 1960, restent attachées dans leur majorité à une approche désuète (nationale et chrétienne) du message culturel suisse ; tout aussi bien le philistinisme sous-jacent de nombre d'acteurs qui utilisent la culture pour mieux servir l'économie (du tourisme notamment). Pourvu d'utiles annexes, d'une large bibliographie, ce livre occupera une place de choix dorénavant pour toute réflexion comparée sur le thème de la diplomatie culturelle et de son mode de fonctionnement.

François Chaubet

Christianisme

BECKER ANNETTE, GUGELOT FRÉDÉRIC, PELLETIER DENIS et VIET-DEPAULE NATHALIE (dir.), *Écrire l'histoire du christianisme contemporain : autour*

de l'œuvre d'Étienne Fouilloux, Paris, Karthala, « Signes des temps », 2013, 456 p., 34 €.

Décliner en quelques lignes les sujets abordés par la trentaine de contributeurs de ce beau volume est un exercice délicat qui, disons-le d'emblée, ne se justifie pas ici : ce serait réduire l'ouvrage à un catalogue d'articles, ce que, à l'évidence, il n'est pas. L'essentiel, nous semble-t-il, se lit autour du texte des articles et au-delà d'eux.

On aurait pu placer au cœur de ce compte rendu le plaidoyer à plusieurs voix que tissent, chacune à leur manière, ces contributions : plaidoyer pour une histoire déconfessionnalisée du religieux, à distance de ses objets, sans parti pris idéologique et fondée sur une démarche critique de sciences sociales, qui n'exclut pas une empathie pour les hommes et les femmes ainsi ressuscités par le travail sur archives. Cette revendication d'autonomie de la recherche à l'égard de tout dogme ou de toute institution n'est-elle pas cependant une évidence très largement partagée aujourd'hui par les historiens du religieux, en France tout au moins ? Étienne Fouilloux n'y est bien sûr pas étranger : il a profondément contribué à l'écriture de cette histoire « non théologique de la théologie » comme il le dit lui-même. Mais il n'a jamais prétendu être le chef de file d'une école et l'intention des auteurs n'est pas de lui faire jouer ce rôle.

La table des matières est une autre piste à suivre : elle dessine la constellation des champs d'étude, des passions, qui ont été et qui restent les sien(ne)s : l'histoire des intellectuels, l'œcuménisme et « l'intérêt pour les vies individuelles », comme le suggère la très belle introduction. La grande majorité des chapitres se situent au 20^e siècle, ce siècle qu'Étienne Fouilloux a parcouru en tous sens dans ses travaux, y compris très en aval, ce qui n'est pas si fréquent chez un contemporainiste.

Est-ce là le tout du livre ? Il ne s'agit pourtant pas de mélanges au sens académique du terme : le projet est moins convenu et, osons-le terme, plus joyeux. Cet ouvrage est plus qu'un livre d'hommage à une œuvre, vertigineuse par son ampleur,

ses objets et les perspectives qu'elle a ouvertes, comme l'atteste la bibliographie publiée en fin de volume et qui constitue un formidable outil de travail. Les contributeurs, comme le disent les coordinateurs de l'ouvrage, ont « joué le jeu », et c'est un fait : la qualité des chapitres est à souligner. Mais ils ont fait plus. En creux des articles se lit autre chose : la reconnaissance discrète et profonde envers un maître et un ami, qui a su transmettre, plus qu'une méthode ou une démarche, peut-être une écriture (comme le titre de l'ouvrage le laisse penser), sans doute une exigence, à coup sûr un souffle, qui court d'un chapitre à l'autre. Un cadeau : voilà le projet du livre.

Bien que le rédacteur du présent compte rendu n'ait été ni ancien étudiant, ni « thésard » ni collègue d'Étienne Fouilloux, il prend la mesure de la place qu'occupent l'homme et son œuvre dans la communauté historique et indirectement dans son propre parcours.

Olivier Chatelan

« Alexandre Glasberg, 1902-1981 : prêtre, résistant, militant », *Documents et mémoires*, numéro sous la direction de Christian Sorrel, 19, 2013, 172 p., 18 €.

La publication des actes de la journée d'étude organisée en mai 2012 autour de la figure d'Alexandre Glasberg (1902-1981) se compose, outre d'une stimulante conclusion d'Étienne Fouilloux, de dix contributions éclairant chacune une facette de ce personnage fascinant qui restait jusqu'alors méconnu.

En dépit de ses multiples initiatives et fondations, de l'aide apportée aux juifs pendant la Seconde Guerre mondiale à son rôle dans la protection des réfugiés, des étrangers et des personnes vulnérables (handicapés, vieillards) au cours des années 1940-1970, ce Juste parmi les nations (titre remis en 2003 malgré ses origines juives) restait un mystère, comme le rappelle Christian Sorrel en introduction. Le présent travail d'enquête minutieuse mené par les contributeurs aboutit à un portrait assez fin et lève une

partie du voile, même si subsistent des zones d'ombre en raison de sources limitées.

Très actif dans la Résistance, à Lyon et en Tarn-et-Garonne, Alexandre Glasberg aide les étrangers et parvient au début de la guerre à placer dans des « centres d'accueil » plusieurs dizaines de jeunes gens internés aux camps de Gurs et de Rivesaltes. Ces exfiltrations sont rendues possibles par sa bonne connaissance des associations de secours et d'entraide (Cimade, Amitié chrétienne) qu'il contribue à renouveler comme fondateur du Service des étrangers (1944) qui devient après-guerre le Centre d'orientation sociale des étrangers (COSE, puis Centre d'orientation sociale à partir de 1960). En ce sens, comme le souligne Axelle Brodiez-Dolino dans une contribution très éclairante, Alexandre Glasberg appartient à la génération des pionniers de l'aide d'urgence en milieu catholique (abbé Pierre, Jean Rodhain et d'autres) qui prennent à bras-le-corps la question de l'exclusion et de l'inadaptation dans la France des « Trente Glorieuses », non sans originalité cependant : l'« abbé Glasberg » dit ne pas agir comme prêtre lorsqu'il s'engage dans le combat social, positionnement que Luc Dubrulle rapproche de la distinction de Jacques Maritain entre l'agir « en chrétien » et l'agir « en tant que chrétien ».

De fait, militant, l'abbé Glasberg l'est comme bien des catholiques de gauche de ces années : défenseur d'un sionisme socialiste au moment de la création de l'État d'Israël, il déchantait rapidement (dès avant la guerre des Six Jours) et prône un rapprochement avec les Palestiniens (Jérôme Bocquet). Dans les années 1970, ses engagements portent également sur le sort des réfugiés vietnamiens et se préoccupent des victimes des dictatures sud-américaines. À la fois en marge de l'institution ecclésiale (sans charge pastorale durant trente-cinq ans) et au cœur de réseaux politiques et associatifs, la trajectoire d'Alexandre Glasberg est révélatrice d'enjeux sociaux et humanitaires qui traversent le catholicisme de son temps.

Olivier Chatelan

Humanisme

PROST ANTOINE et WINTER JAY, *René Cassin et les droits de l'Homme : le projet d'une génération*, Paris, Fayard, 2011, 444 p., 25 €.

Après Gérard Israël (1990) et Marc Agi (1998), Antoine Prost et Jay Winter proposent une biographie de René Cassin (1887-1976), attentive aux multiples vies d'un homme qui a traversé le 20^e siècle et ses catastrophes. Ce livre s'attache à montrer en quoi Cassin a su, à travers son engagement pour les droits de l'Homme, porter et concrétiser « le projet d'une génération », celle de la Grande Guerre. Cette étude se nourrit des travaux antérieurs des auteurs, notamment sur les anciens combattants (Antoine Prost) et sur la Première Guerre mondiale (Jay Winter).

L'ouvrage, qui s'ouvre avec l'entrée de René Cassin au Panthéon le 5 octobre 1987, s'organise en trois parties : la première est consacrée à sa vie jusqu'en 1940, ou plutôt à deux vies parallèles, celle du professeur de droit et celle du militant associatif qui se mit au service de ses camarades mutilés, comme lui, pendant la Grande Guerre. Ses activités en faveur des anciens combattants (au sein de l'Union fédérale des mutilés et de l'association internationale qu'il mit sur pied) devinrent rapidement prépondérantes au cours des années 1920 ; elles le conduisirent à entamer une carrière internationale, en qualité de membre de la délégation française à la Société des nations (1924-1938). Les auteurs soulignent combien l'expérience de la guerre a été centrale dans l'engagement de Cassin en faveur tant des victimes que de la paix.

La seconde partie, intitulée « Le légiste de la France libre » aborde une autre vie, totalement imprévue : sa contribution à la reconstruction d'un État républicain en exil. René Cassin rejoignit Londres en juin 1940 et se mit aussitôt au service du général de Gaulle, œuvrant notamment pour la restauration de la légalité républicaine. Mais à son grand regret, sa carrière politique (comme secrétaire du Conseil de défense de l'Empire, puis commissaire à la Justice et à

l'Éducation du Comité français de libération nationale) fut de courte durée ; de Gaulle, qui lui reprochait un certain manque de fermeté, le nomma finalement au comité juridique, qui joua à Alger le rôle clé de « Conseil d'État » de la France libre.

René Cassin renoua dès 1943 avec sa carrière internationale : il se trouvait à Londres au cœur d'un réseau de juristes et de diplomates exilés qui préparèrent le nouvel ordre international d'après-guerre. Représentant de la France libre dans des instances semi-officielles comme l'Assemblée internationale de Londres (à partir de 1941), délégué à la Commission des Nations unies pour les crimes de guerre (1943-1945), il participa à nombre de réformes dans les domaines de l'éducation, de la répression des crimes de guerre et des réparations.

La troisième partie du livre, enfin, retrace la vie de René Cassin après la Seconde Guerre mondiale, une vie nouvelle marquée notamment par son combat en faveur des droits de l'Homme, combat qui lui vaut le prix Nobel de la paix en 1968. Les auteurs étudient finement la genèse de la déclaration universelle de 1948 et le rôle joué par René Cassin dans son élaboration, réévaluant à cette occasion non seulement la contribution française, mais aussi le document lui-même et sa signification (p. 288-289). Ils soulignent après d'autres le renversement majeur de perspective que constitue la subordination des États souverains aux droits des individus. Ils contestent sur ce point l'analyse proposée par ceux qui, à l'instar de Samuel Moyn, voient en la déclaration une « rhétorique insignifiante », parce que non contraignante.

Après 1945, René Cassin entama une carrière de juriste national et européen : il fut vice-président du Conseil d'État (1944-1960), membre du Conseil constitutionnel (1960-1971), vice-président puis président de la Cour européenne des droits de l'Homme (1959-1968). Mais l'homme, sensible à la question de la formation des élites, présida aussi longuement le conseil d'administration de l'École nationale d'administration (1946-1960). Parallèlement, il poursuivit son engagement associatif, marqué notamment par la présidence de l'Alliance israélite universelle de 1943 à sa mort. Les auteurs analysent, dans un dernier chapitre stimulant, comment il est aussi devenu, après 1945, une « personnalité juive internationale ».

Il était difficile et même impossible de traiter tous les aspects d'une vie aussi riche et variée. Aussi peut-on suggérer quelques prolongements à cette biographie tout à fait passionnante. L'un consisterait à mettre davantage en perspective la carrière internationale de René Cassin, afin d'en éclairer les phases d'internationalisation. Ici plusieurs travaux récents permettent de resituer l'homme dans un milieu professionnel transnational. De même, le Cassin des années 1950 et 1960, de par ses multiples fonctions exercées simultanément et successivement, est un représentant à la fois typique (il cumule des positions académiques, associatives, institutionnelles) et atypique (il reste à la marge de la politique et se tient à l'écart de la sphère économique) de ce milieu, ce qui invite à réfléchir aux propriétés de l'espace multi-positionnel auquel il appartient.

Guillaume Mouralis